

**BULLETIN DU SOIXANTENAIRE
DE L'ASSOCIATION AMICALE
DES ANCIENS ÉLÈVES
DU LYCÉE NATIONALISÉ HENRI IV
DE BERGERAC**

Fondée le 29 novembre 1909

Reconnue d'utilité publique par décret du 26 juin 1941



**CENTIÈME ANNIVERSAIRE DE L'INSTALLATION DU COLLÈGE HENRI IV
DANS L'IMMEUBLE DE LA RUE LAKANAL**

60^e ANNÉE

1969

N° XLI

ASSOCIATION AMICALE DES ANCIENS ÉLÈVES DU LYCÉE NATIONALISÉ HENRI IV DE BERGERAC

SECRETARIAT GÉNÉRAL

ROBERT COQ

BERGERAC, le octobre 1969.

103-105, RUE VALETTE

BERGERAC

(DORDOGNE)

(24)

Mon cher camarade,

La fête annuelle de l'Association est fixée au dimanche 19 octobre.

Elle sera présidée par M. Jacques CHASTENET, de l'Académie Française et de l'Académie des Sciences morales et politiques, Grand Officier de la Légion d'honneur, Croix de Guerre 1914-1918.

Le matin, à 9 heures, l'Assemblée générale statutaire se tiendra dans une salle de classe, au collège, devenu lycée, rue Lakanal, n° 2.

On trouvera ci-joint le détail de l'ordre du jour avec un pouvoir permettant à ceux qui ne pourront pas se déplacer d'exprimer leur vote. Ils voudront bien remplir, signer et envoyer d'urgence cette formule afin d'être régulièrement représentés.

La réunion se terminera à 9 h 45, comme à l'accoutumée, devant le monument érigé à la mémoire de Georges Augiéras et à la gloire de nos camarades morts pour la France.

A 10 heures, dans le quartier de Clairat, M. le Maire de Bergerac inaugurerá solennellement l'impasse George-L.-Fonsegrive, récemment dénommée par le conseil municipal à la demande de l'Amicale.

A 11 heures, un vin d'honneur sera servi au Caveau de la Vinée, n° 2, rue du Port ; il sera procédé à des intronisations de Grands Consuls et M. Jacques Chastenet dédicacera ses œuvres.

A 12 h 30, le banquet traditionnel sera servi au château de Monbazillac (tél. 27). Les dames seront les bienvenues. Pour ceux qui ne disposeraient pas de moyens de transport, il est donné rendez-vous à 12 heures, au plus tard, rue du Port.

L'ensemble total des frais sera de 30 francs au maximum pour chaque participant.

Si, comme je l'espère, vous êtes désireux de venir, faites-vous inscrire, je vous prie, le plus tôt possible et de préférence avant le samedi 11 octobre.

Dans l'espoir de vous rencontrer bientôt, croyez, mon cher camarade, à l'expression de mon fidèle dévouement.

Le Président :
Docteur René ROUSSEAU.

NOTA. — Selon l'usage, en dehors de la perception habituelle des cotisations, il ne sera recueilli aucune collecte. Conformément au vœu de l'Assemblée générale, les discours du banquet sont limités à trois : ceux de l'élève, du Président de l'Association et du Président de la fête annuelle.

Le vin des camarades sera le bienvenu.

Devant la difficulté de placer les convives, exception faite pour la table d'honneur, aucun couvert ne sera marqué à l'avance.

ADHÉRENTS !
AMPLIFIEZ LE RAYONNEMENT
DE VOTRE ASSOCIATION

LES ANCIENS DOIVENT
INFORMER LES JEUNES

PARCE QUE L'AMICALE
EST UNE RÉUNION DE CAMARADES
ET UNE SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUEL

PARCE QUE L'AMICALE
APPORTE UNE ÉNORME
PUISSANCE DE PROTECTION

PARCE QUE LA FORCE
DE NOTRE ASSOCIATION
DÉPEND DU NOMBRE DES ADHÉSIONS

Pour chaque adhérent **ANCIEN**
...un adhérent **NOUVEAU**

Devenez **PARRAIN !**

PROCURATION

Le soussigné (1)
donne pouvoir à M. (2)
pour le représenter à l'Assemblée générale du dimanche 19 octobre 1969
afin de :

1° Voter sur l'approbation du rapport moral et du rapport financier
de 1968 :

2° Elire QUATRE membres du Conseil d'Administration (MM.
Jean BARTHE, Amaury DE MADAILLAN, Christian DE MESLON et René
ROUSSEAU sont sortants) (3) ;

3° Délibérer sur des questions diverses.

A, le 1969 (4).

FORMULE D'ADHÉSION AU BANQUET

Le soussigné (1)
et Mme (5) assister^a ont (5) au banquet du 19 octobre 1969.

Le montant (6) est ci joint en (7) ou
(5) sera adressé par (7) ou (5) sera versé
au Trésorier le 19 octobre 1969 (5).

A, le 1969 (4).

(1) Ecrire en CAPITALES le nom, le prénom et l'adresse.

(2) Inscire le nom d'un mandataire dont la présence est certaine ou LAISSER
EN BLANC.

(3) Ils sont rééligibles.

(4) Dater et signer.

(5) Rayer la (ou les) mention(s) inutile(s).

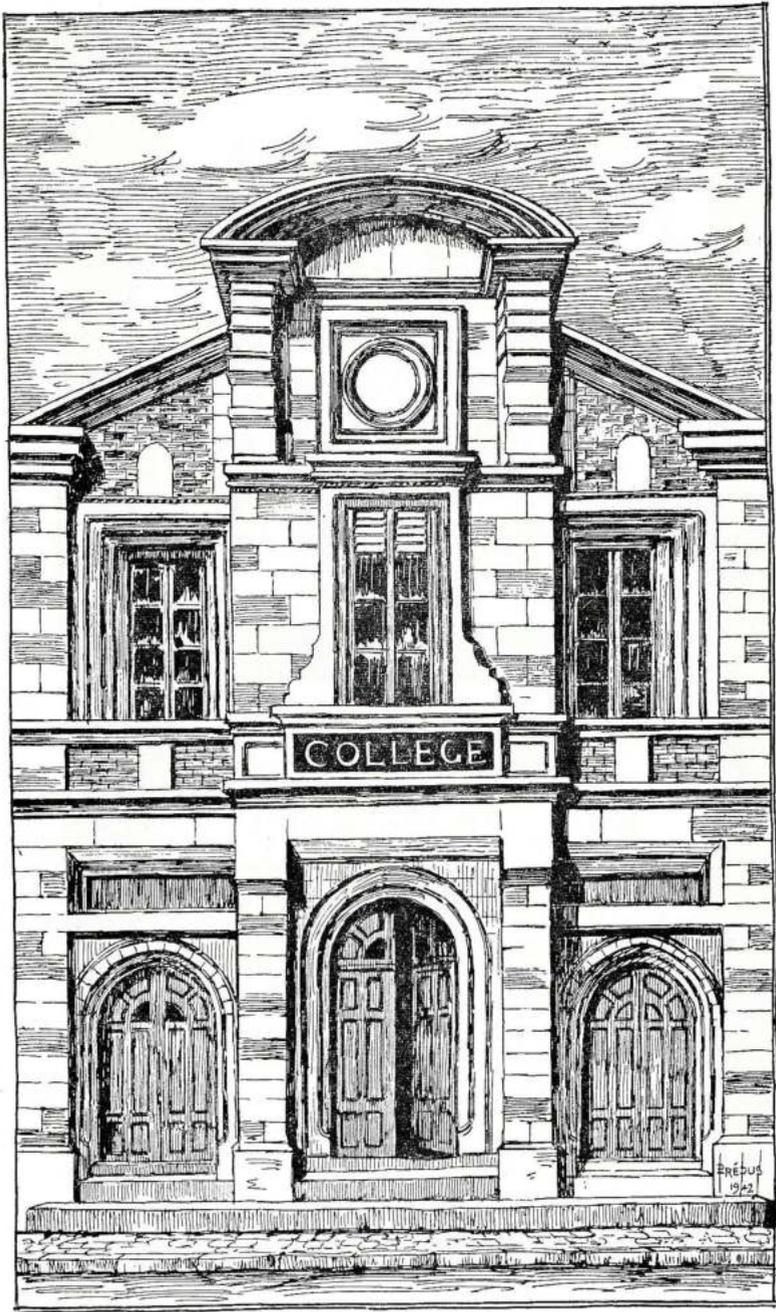
(6) 30 francs par convive.

(7) Préciser la nature de l'envoi (mandat-poste, chèque bancaire, chèque postal,
mandat-carte).

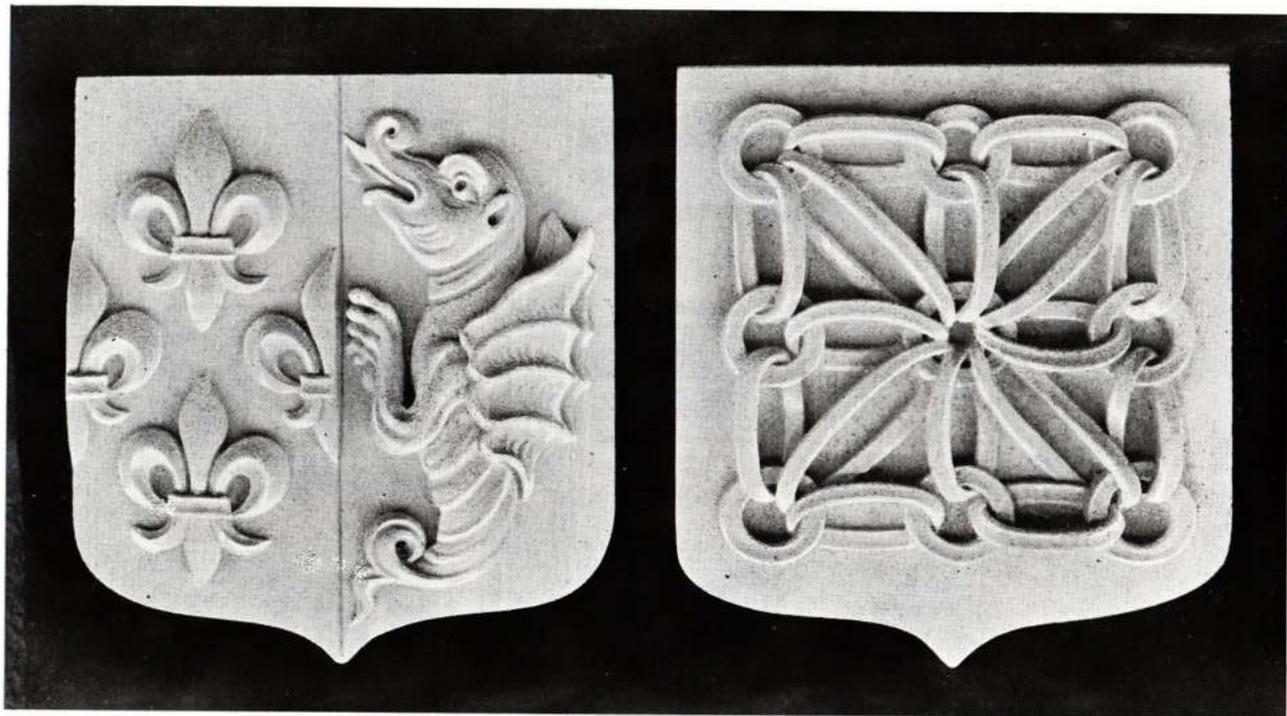
A détacher, à remplir et à adresser sans retard au Secrétaire général :

Robert COQ, « Aux 3 Pavillons », 103-105, rue Valette, BERGERAC

Téléphone n° (53) 57.04.72



IL A CENT ANS...
(1869-1969)



LE FRONTON DU COLLÈGE HENRI IV
EST ARMORIÉ, DEPUIS 1943, DE L'ÉCU DE LA VILLE DE BERGERAC ET DE LA MARELLE DE NAVARRE

XLI^e BULLETIN

1969

MEMBRES D'HONNEUR :

M. LE SÉNATEUR ADRIEN BELS (1882-1964), M. LE GÉNÉRAL AMBROISE BERNARD (1880-1962), M. LE GÉNÉRAL GEORGES BERTHIER (1841-1922), M. LE PROFESSEUR CHARLES DE BOECK (1856-1939), M. LE CONTROLEUR GÉNÉRAL DE L'ARMÉE RENÉ CARMILLE (1886-1945), M. ÉMILE COUNORD (1842-1927), M. MARCEL FLOURET, M. LE PROFESSEUR MAXIME LAIGNEL-LAVASTINE (1875 - 1953), M. LE GÉNÉRAL PAUL MATTER (1872-1959), M. PAUL MOUNET (1847-1922), M. MOUNET-SULLY (1841-1916), M. ÉLIE RABIER (1846-1922), M. PAUL VIEUSSENS (1866-1953).

*

BIENFAITEURS DE L'ASSOCIATION :

MADAME HORTENSE AUGIÉRAS-JARNAGE (1869-1939), MADAME BLANCHE AUBERT-FRÉDET, M. ALBERT CHEVALIER, M. PIERRE DE MADAILLAN (1891-1958), M. LE MINISTRE DE FRANCE JEAN POZZI (1884-1967), MADAME RENÉE ROUSSEAU-DUCHEZ.

*

PRÉSIDENT-FONDATEUR : M. PAUL PETIT (1867-1941).

*

ANCIENS PRÉSIDENTS : M. LE DOCTEUR ANDRÉ CAYLA (1854-1926), M. ALBERT CLAVEILLE (1865-1921), M. LE DOCTEUR PIERRE ROUSSEAU (1881-1966).

*

MEMBRES HONORAIRES DE DROIT : M. LE SOUS-PRÉFET JEAN DOMINÉ, M. LE MAIRE LOUIS PIMONT, M. LE PRINCIPAL YVES ARRAMOND.

*

CONSEIL D'ADMINISTRATION : PRÉSIDENT, DOCTEUR RENÉ ROUSSEAU ; VICE-PRÉSIDENT, M. CHRISTIAN DE MESLON ; SECRÉTAIRE GÉNÉRAL, M. ROBERT COQ ; TRÉSORIER, M. GEORGES BRASSEM ; ADMINISTRATEURS : MM. HENRI BARDON, JEAN BARTHE, ANDRÉ DELPÉRIER, AMAURY DE MADAILLAN, MICHEL MANET, PIERRE PUCHEU, ALBERT VÉDRINES, LUCIEN VIDEAU.

CONÇU ET RÉALISÉ PAR LES MEMBRES ET LES AMIS DE L'ASSOCIATION SOUS LA DIRECTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION, AVEC LE CONCOURS DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL POUR LA RÉDACTION ET LA MISE EN PAGES, DE M. ROBERT MASSIEU ET DU GRAND QUOTIDIEN « SUD-OUEST » POUR LES ILLUSTRATIONS ET IMPRIMÉ SUR LES PRESSES DE L'IMPRIMERIE TRILLAUD A BERGERAC



SOMMAIRE

- 2 Situation financière.
Jean BARTHE.
- 5 Assemblée générale du 20 octobre 1968.
- 9 Discours du XLII^e banquet
Bernard SOTO, René ROUSSEAU,
Jean PICAUD.
- 23 La Flamme sous l'Arc de Triomphe.
- 29 Soixantenaire.
Robert COQ.
- 32 Le livre d'or.
- 35 Retrospection.
Robert COQ.
- 40 La petite histoire.
En l'an 2000.
- 41 Délibérations du Conseil d'Administration.
- 42 Nécrologie.

Situation financière au 31 décembre 1968

ACTIF

DISPONIBLE

C. C. P. Limoges 367.52	17,21	
Caisse d'Epargne de Bergerac	2.214,35	
Crédit Commercial de France.	187,50	
Numéraire en caisse	149,88	
	2.568,94	2.568,94

RÉALISABLE

Valeurs mobilières	9.282,70	9.282,70
------------------------------	----------	----------

IMMOBILISÉ

Immeuble n 39, av. du 108 ^e R.I., Bergerac.	40.000 »	40.000 »
--	----------	----------

PASSIF

Actif au 31 décembre 1967.	49.964,75	
Gain de l'exercice	1.886,89	
	51.851,64	51.851,64

COMPTE DE GESTION (année 1968)

RECETTES

1 ^o Disponible au 31 déc. 1967.		2.550,45
2 ^o Revenus ordinaires :		
Cotisations	668 »	
Bulletins	852 »	
Dons.	131 »	
Loyer	3.750 »	
Intérêts Caisse d'Epargne.	61,18	
Coupons.	409,13	
	5.871,31	5.871,31

DÉPENSES

Subventions au lycée	42 »	
Entretien du caveau Augiéras	40 »	
Assurances	164 »	
Impôts : Foncier	494,20	
Droit de bail	50,40	
Taxe sur C.C.P.	5 »	
	549,60	549,60
Frais de bureau :		
Timbres d'envoi du Bulletin et de correspondance	203,40	
Imprimés (cartes post., etc.)	243,60	
	447 »	447 »
Frais bancaires	33,02	
La Flamme sous l'Arc de Triomphe	155 »	
Fleurs et couronnes	50 »	
Bulletin	1.974 »	
Fête annuelle.	398,20	
Achat de titres	2.000 »	
	5.852,82	5.852,82
Disponible au 31 décembre 1968		2.568,94
		8.421,76

RÉSULTATS

Plus-value des recettes	18,49
Accroissement du portefeuille	1.868,40
	1.886,89
Gain de l'exercice.	1.886,89

RELEVÉ DES TITRES déposés au Crédit Commercial de France

Valeur au 31 décembre 1968

4 obligations E.D.F. 5,75 % 1966 à 400 F	1.572 »
6 obligations S.N.C.F. 5,75 % 1965 à 250 F	1.450,20
7 obligations Crédit National 5,75 % 1966 à 200 F	1.281 »
10 obligations Radiologie 5,75 % 1948 à 100 F	985 »
5 obligations Crédit Hôtelier 6,25 % 1967 à 400 F	2.005 »
5 obligations Autoroutes 1968-1970 6,25 % à 400 F	1.989,50
	9.282,70

Jean BARTHE.

LISEZ LE BULLETIN

Le Trésorier recommande la lecture du *Bulletin* car la plupart des renseignements qui sont demandés s'y trouvent insérés. Il conseille d'utiliser le mandat-chèque discrètement glissé dans les plis de la brochure.

Le C.C. postal de l'Association est : Limoges n° 367-52.

La somme à payer pour 1969 est de :

— 10 francs (cotisation 4 F + Bulletin 6 F) pour les membres titulaires (anciens élèves) ;

— 14 francs (cotisation 8 F + Bulletin 6 F) pour les membres honoraires.

Les souscripteurs perpétuels rachètent leurs cotisations par le versement unique de :

— 80 francs pour les membres titulaires,

— 160 francs pour les membres honoraires,

mais ils sont tenus au paiement du Bulletin annuel : 6 francs.

Certains souscripteurs perpétuels ont racheté leur cotisation à une époque très ancienne et à un taux inférieur au taux actuel. Il n'est pas question de leur demander un supplément, mais il est fait appel à ceux qui, en ayant les moyens, peuvent en verser un, de l'importance duquel ils sont seuls juges.

Le Secrétaire général prie les camarades de l'informer des changements d'adresses car trop de *Bulletins* reviennent sans avoir pu être distribués par la Poste.

★ Adresser la correspondance au Secrétaire général.



L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

(Cliché « Sud-Ouest »)

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 20 OCTOBRE 1968

ET SALUT AUX MORTS

A 10 h 30, 2, rue Lakanal, au collège devenu lycée, dans une nouvelle classe du rez-de-chaussée de l'aile sud, sous la présidence du docteur René Rousseau.

Présents :

Audy, Béguerie, Boudenot, Brassem (Camille), Brassem (Georges), Calvès, Caillaud, Coq (Jean), Coq (Robert), Delmon, Delpérier (André), Doudet, Dupuy, Emon, Gravier, Henri (Guy), Jouanel (Pierre), Jouanel (Yves), Laborie, Lacombe, Lusignan (Guy), Lusignan (Jean), Lusignan (Pierre), de Madaillan, Marvier, de Meslon (Christian), Picaud, Promis, Pucheu, Ramadour, Ripoché, Rougier (Raymond), Rougier (René), Rousseau (Michel), Rousseau (René), Sarraute, Tauziac, Trillaud, Vachia (Jean), Védrières, Venencie (Henri), Verprat, Villadary, Vincenot (Pierre), Waroux.

Représentés par des pouvoirs réguliers :

Aubry, Bos, Bost (Gaston), Boucher, Bourzac, Bousquet, Blachon, Boutitie, Castanier, Cazenave, Chaminade, Charroppin, Chaumard, Chevassus (Paul), Conchou, Denuel, Duc (Fernand), Ducongé, Dumolet, Duvigneau, Faisandier (Pierre), Favereau (Georges), Flouret, Forie, Gagnaire, Gast, Géraud (Jean), Guénon des Mesnards (Yves), Guibert, Huraut, Jaffart (Francis), Jaffart (Guy), Labonne, Lacroix, Lale, Lapaquellerie, Leydier, Massicot, Mathieu, Matignon (Jean-Louis), Moreau, Morisset, Paris (Henri), Pascal, Pauliac, Philibert, Ranoux, Regnaud (Guy), Roujean, Saignette, Sarzac (Maurice), Simounet (Guy), Tamarelle, Tauziac, Teyssandier, Veillet-Lavallée, Ventenat, Vernède, Videau (Lucien), Vincenot (Henri), Vigier de Gaston.

Votants : $45 + 61 = 106$.

— Le Président souhaite la bienvenue à tous, évoque les morts et fait admettre les nouveaux membres.

— Après constatation de la validité des délibérations qui vont être prises, le procès verbal de la dernière assemblée générale du 22 octobre 1967 est adopté après lecture et sans aucune demande de modification.

— En l'absence du Trésorier, il est présenté par le Trésorier adjoint Georges Brassem la situation financière au 31 décembre 1967, déjà publiée à la page 2 du XL^e *Bulletin* de 1968.

Pour le compte courant postal, le compte bancaire et le livret de Caisse d'Épargne, deux autres membres du Conseil d'administration, le Président René Rousseau et le Trésorier adjoint Georges Brassem, auront la signature comme le Trésorier titulaire Jean Barthe.

— Le Président présente lui-même un bref rapport moral sur la marche de l'Amicale en 1967 et fait immédiatement délibérer l'assemblée sur les projets de célébration en 1969 du soixantenaire de la société et du centenaire de l'installation du collège dans les locaux de la rue Laka-

nal. Il est admis la possibilité d'inviter à ces festivités des personnalités autres que les membres honoraires de droit ; le caractère exceptionnel de cette dérogation pourra être étendu au président de la fête annuelle.

M. André Delpérier donne l'assurance qu'un vin d'honneur pourra être servi au Caveau de la Vinée.

Toujours dans ce même programme, il est décidé à l'unanimité de demander au Maire de Bergerac et à sa municipalité que soit donné à une rue nouvelle de la ville le nom de George Lespinasse-Fonsegrive, ancien professeur au collège, célèbre philosophe dont s'enorgueillit le Périgord. L'inauguration de cette rue pourrait avoir lieu solennellement en 1969 par M. le Maire en présence du conseil municipal et des membres de l'Amicale.

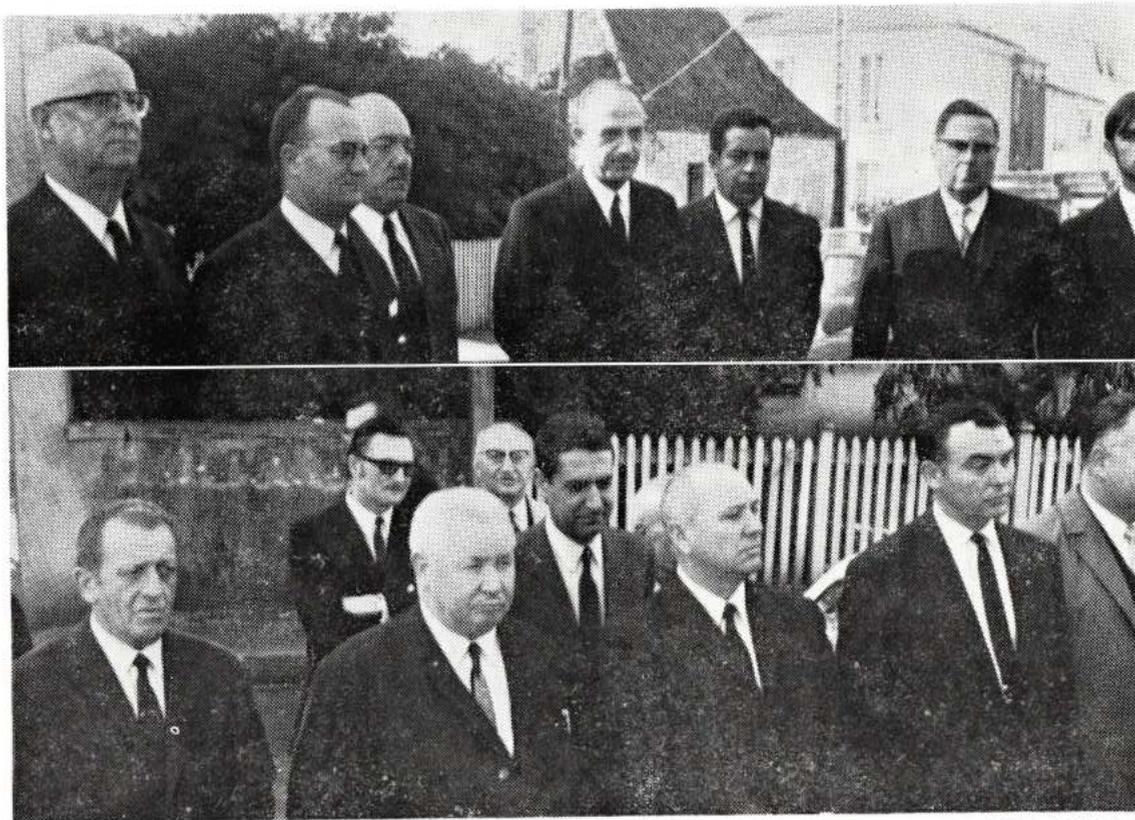
— Le Secrétaire général Robert Coq complète le rapport moral et reprend l'impérieuse nécessité du recrutement des nouveaux membres déjà examinée l'an dernier ; il ajoute que le nombre des *Bulletins* envoyés par la poste sont retournés en quantité du fait du changement d'adresse de nos adhérents et de leur négligence de nous en informer. D'autres membres, trop nombreux aussi, oublient de régler leurs cotisations ; un effort s'impose bien compris de tous.

— Dans l'avenir se posera bientôt la question d'être de l'Association lorsque l'immeuble du collège Henri-IV sera affecté à un collège d'enseignement général, tandis que le lycée Maine-de-Biran, devenu lycée mixte, deviendra le seul établissement des classes terminales.

— Il est ensuite fait un appel pour la cérémonie parisienne du 27 novembre 1968 lorsque sera ravivée la Flamme sous l'Arc de Triomphe de l'Etoile. Il faut que cette tradition se perpétue et déjà se sont inscrits MM. Calvès, Delmon et Yves Jouanel pour se joindre à ceux qui ont accoutumé d'aller retrouver le groupe parisien à l'occasion de cette manifestation patriotique.

— La camarade Gravier, conseiller pédagogique à Bergerac, pose la question sérieuse des anciens élèves pourvus de diplômes de l'enseignement supérieur et qui se heurtent à la crise de l'emploi. Les B.U.S. des Facultés n'ayant pratiquement rien à leur offrir, il est nécessaire que joue la solidarité des membres de l'Amicale pour les aider. L'Association, qui avait déjà vu le problème, avait organisé au collège des conférences de documentation professionnelle avant 1940. Elles n'avaient pas été encouragées. On pourrait néanmoins les reprendre car le devoir de chacun est d'éviter dans toute la mesure du possible la déception des jeunes.

— A mains levées et à l'unanimité sont réélus administrateurs pour trois ans MM. Georges Brassem, Robert Coq, Michel Manet et Pierre



DEVANT LE MONUMENT DES MORTS POUR LA FRANCE

(Cliché « Sud-Ouest »)

Pucheu. Les deux premiers obtiennent 105 voix, le troisième 106 voix et le quatrième 105 voix.

— La séance est levée à 11 h 45.

*
**

Aussitôt un cortège se dirige vers la rue du Professeur-Pozzi pour fleurir d'une gerbe tricolore le monument érigé par l'Amicale en 1947 à la mémoire de Georges Augiéras et de ses camarades morts pour la France.

Le sous-préfet, M. Jean Dominé ; M. Pimont, conseiller général et maire ; M. Yves Arramond, principal ; M. Guehria, intendant, et le docteur René Rousseau étaient assistés, pour cette pieuse cérémonie, par de nombreux anciens, par quelques professeurs ou fonctionnaires de l'établissement et par une délégation d'élèves.

*
**



(Cliché « Sud-Ouest »)

LES PORTE-GERBE BERNARD SOTO ET NICOLAS WOLTERS

XLII^e BANQUET DU DIMANCHE 20 OCTOBRE 1968

A l'aérodrome de Bergerac-Roumanières, dans une annexe du restaurant de l'Aérogare.

Une table d'honneur et trois grandes tables réunissent 78 convives servis par le traiteur Jacques Bournizel.

Présidence de M. Jean Picaud, conservateur des hypothèques à Angoulême, ancien administrateur civil au ministère des Finances, ancien directeur de l'Enregistrement et des Contributions directes, chevalier de la Légion d'honneur.

En voici le menu tel qu'il a été imprimé sur des dépliants artistiques gracieusement offerts aux commensaux par M. Jean Trillaud :

Consommé en tasse - Brochets fermière - Poulardes aux cèpes - Cuissots de sanglier - Barquettes de marrons - Pommes gaufrettes - Salade - Plateau de fromages - Charlotte au Grand-Marnier - Corbeilles de fruits - Café.

Vins des camarades - Bergerac blanc sec du Domaine de la Catte - Péchamant 1966 - La Tour Mont d'Or Saint-Emilion 1964 - Monbazillac 1966 - Champagne du Président - Alcools - Liqueurs.

Etaient présents :

Arramond (principal), Audy, Béguerie, Boudenot et Mme, Brassem (Georges), Calvès, Castanier, Chevalier (Pierre), Chillaud, Coq (Robert) et Mme, Delmon et Mme, Delpérier (André), Dominé (sous-préfet), Doudet, Duc (Fernand) et Mme, Dupuy et Mme, Emon, Forie, Gravier, Guehria (intendant), Henri (Guy) et Mme, Henri (Patrick), Jaffart (Guy), Jouanel (Pierre), Jouanel (Yves) et Mme, Mme Joubert, Laborie (Jean), Lusignan (Guy), Lusignan (Jean), Lusignan (Pierre), de Madaillan, Mme Marquay, Marvier, Mathieu, Matignon (Jean-Louis) et Mme, de Meslon et Mme, Moreau, Picaud et Mme, Promis, Pucheu et Mme, Ramadour, Regnaud (Guy), Ripoché, Rougier (Raymond), Rougier (René), Mme Pierre Rousseau, Rousseau (Bertrand), Rousseau (François), Rousseau (Michel), Rousseau (René) et Mme, Sarraute et Mme, Sarazac (Emile), Soto (élève de terminale A), Tauziac, Trillaud, Vachia, Védrières, Venencie (Henri) et Mme, Venencie (Jacques), Villardary, Vincentot (René), Waroux et Mme, Wolters (élève de terminale C).

Excusés :

Aubry, Bos, Bost (Gaston), Bourzac, Boutitie (André), Cazenave, Conchou, Duvigneau, Faisandier (Pierre), Filhoulaud, Gagnaire, Géraud (Jean), Guibert, Huraut, Jaffart (Francis), Lacroix, Massicot, Morisset, Paris (Henri), Philibert, Mme Prades-Desplat, Ranoux, Roujean, Sarazac (Maurice), Veillet-Lavallée, Videau (Lucien), Vigier de Gaston.

Discours de l'élève Bernard SOTO de la classe de terminale A

Je ne sais comment vous remercier, au nom de mon camarade Nicolas Wolters, de la classe de terminale C, et en mon nom, de l'insigne honneur qui nous échoit de représenter parmi vous, les anciens, tous nos camarades du lycée Henri-IV.

Je ne voudrais pas vous infliger un long flot d'éloquence, dont l'ardeur quelque peu incertaine nuirait à une digestion aussi agréable que paisible.

Mais assistant à la sympathique ambiance de votre réunion annuelle, nous nous apercevons pour la première fois du lien profond qui unit les ex-camarades de classe, en un mot les anciens de notre lycée.

Dorénavant, nous comprendrons mieux la signification des mornes salles d'études où, depuis des générations, se cultivent les intelligences des enfants de Bergerac et de sa région et où se forgent les amitiés simples et durables. Le lycée est avant toute chose cette grande maison, foyer culturel des nombreuses années de notre vie estudiantine, mais que nous quittons le plus vite possible. Nous l'aimons cependant comme une grande famille, avec une atmosphère chaude, amicale, et peut-être même joyeuse quelquefois pour nous faire oublier les heures fatigantes d'études prolongées ou les moments angoissants de la préparation aux examens.

Les années ont passé, les choses ont changé, surtout après les récents événements dont les causes nous intéressent moins que les effets futurs. Il va de soi — et chacun le comprend aisément — qu'à l'ère atomique nos méthodes appelaient une transformation profonde. L'évolution générale de l'enseignement secondaire et supérieur tendait à créer une pépinière industrielle où les élèves, passant en toute hâte, se désintéressaient des institutions de leur établissement.

En nous permettant de prendre part à la vie intérieure de notre lycée, l'enseignement vient, je le crois sincèrement, de faire un grand pas en avant. Désormais, deux élèves élus par leurs camarades de classe pourront participer à l'administration intérieure de l'établissement. Sans parler de la discipline qui doit nécessairement exister, qu'elle soit imposée ou librement consentie, la présence d'enseignés parmi enseignants, administrateurs et parents, doit permettre une utile collaboration, génératrice de liens profonds et parfois d'indulgence envers des garçons aux réactions incontrôlées dont le seul tort est de se laisser dominer souvent par les élans fougueux de la jeunesse.

Dans le domaine des études et des examens en particulier, plusieurs réformes ont déjà été adoptées. Elles n'ont pas encore fait leurs preuves, mais nous restons confiants dans l'avenir.

Nous ne désirons en aucune façon choquer nos anciens et nos éducateurs et établir ainsi un malaise, certain entre nos différentes générations, notre présence confiante parmi vous aujourd'hui constitue un de ces liens que j'ai évoqué plus haut. Nous devons vivre dans notre siècle et ceci vous le comprenez bien.

Le progrès a ses exigences et nous les subissons malgré nous. La tâche n'est pas facile et même les jeunes sont inquiets ; c'est pourquoi nous avons besoin de vos conseils. Tous les changements ne se font pas en un jour, certes, mais, après de longs mois d'incertitude et d'expérience, le calme reviendra, la sérénité sera à nouveau avec nous. Nous trouverons cette solution tant désirée par tous pour le plus grand bien de chacun.

Oui, nous la trouverons, mais pas seuls et grâce à vous.

Etre compris, être aidés, être soutenus dans nos projets, voilà ce que nous vous demandons, chers éducateurs et anciens de l'Amicale du lycée Henri-IV, et d'avance nous vous disons merci, un très grand merci !

Discours du docteur René ROUSSEAU
président de l'Association

Mon cher ami, les événements de mai ont créé chez vos anciens une inquiète incertitude. La participation des délégués des élèves à l'administration du lycée, ça c'est un moment historique !

Mais je pense que tous nos camarades, comme moi-même, ont apprécié les sages paroles que vous avez prononcées.

Nous sommes sensibles, certes, aux compliments que vous nous faites, mais nous sommes encore plus sensibles à la façon posée dont vous envisagez l'avenir. Vous avez la notion de la responsabilité, et je veux vous en féliciter.

Soyez sûr — et portez cette parole au lycée — de la compréhension des Anciens pour les aspirations de la jeunesse est totale.

Nous désirons que le dialogue soit ouvert entre nous, pour le bien des uns et des autres.

Maintenant, vous permettez que je salue nos amis.

M. Robert Coq, notre secrétaire général, est l'ami fidèle de nous tous. Merci, mon cher Coq ! Merci de ce bulletin que vous avez rédigé avec amour ! Vous avez fouillé vos archives pour en tirer l'anecdote historique qui en rend la lecture si attrayante.

Et vous n'oubliez rien. L'année prochaine, nous fêterons les soixante ans de notre Amicale, de plus en plus vivante. En même temps, ce sera le centenaire de l'installation du collège Henri-IV dans l'immeuble de la rue Lakanal. C'est un bail !

A cette occasion, nous aurons peut-être à inaugurer une rue George-Lespinasse-Fonsegrive. Ce grand philosophe a enseigné la philosophie dans notre collège. Il fit, à la distribution des prix en 1877, un discours célèbre sur Maine de Biran. Agrégé, il termina sa carrière au lycée Buffon à Paris.

Hélas ! nous déplorons l'absence de notre trésorier. Notre ami Jean Barthe n'est pas là. Sa santé chancelante ne lui a pas permis de venir cette année, mais j'ai reçu d'excellentes nouvelles hier. Croyez-en le médecin, ce n'est qu'une éclipse temporaire. Il nous reviendra et vous pourrez l'acclamer comme d'habitude.

Notre ami Brassem, avec toute sa jeunesse, sa bonhomie et son dévouement, assure ses fonctions, fonctions arides s'il en est. Nous lui en témoignons notre gratitude.

Monsieur le Principal, nous savons avec quel soin et quelle perspicacité vous menez votre lycée. Les circonstances de l'évolution que nous traversons ne vous ont pas découragé.

Vous êtes prêt à participer à l'époque actuelle avec toute la souplesse nécessaire, sans perdre de vue les règles qui doivent présider à l'installation des disciplines futures.

M. Malet, votre surveillant général, tout nouveau dans la grande maison, n'a pas pu vous accompagner. Il participe aujourd'hui à Bordeaux à une exposition de céramique et de peinture franco-espagnole. Il est tout excusé. Je lui souhaite la bienvenue dans notre lycée.

Je salue la présence de M. l'Intendant. A lui aussi nous adressons nos félicitations. Il maintient la bonne renommée de notre établissement.

Voici les résultats obtenus par le lycée et pour lesquels nous ne pouvons dire que des louanges :

Baccalauréat 1968 : terminale A : 38 présentés, 34 reçus (dont une mention « Bien » et 8 mentions « Assez bien ») ; terminale C : 27 présentés, 24 reçus (dont 10 mentions « Assez bien ») ; terminale D : 32 présentés, 29 reçus (dont une mention « Bien » et 5 mentions « Assez bien »). Au total : présentés, 97 ; reçus, 87 ; ajournés, 10.

M. le Maire n'a pu assister au banquet, retenu par la multitude de ses fonctions. C'est un vieil ami qui a été déjà notre invité d'honneur quand il était sous-préfet. Nous savons combien il veille sur la ville et en particulier sur notre lycée.

Nous lui en gardons une profonde reconnaissance.

Monsieur le Sous-Préfet,

Henri IV de Bergerac, c'est, en plus petit encore, cet Henri IV de Paris où vous avez fait vos études. C'est la même camaraderie que vous retrouvez. Invité d'honneur de notre association, vous avez toujours été là pour nous étayer. Vous avez eu pour nous cette affabilité qui fait que, somme toute, nous vous reconnaissons d'abord comme un camarade avant de considérer le respect que nous devons à votre fonction.

Monsieur le Président, parmi ceux qui sont réunis autour de cette table, je serais étonné qu'il n'y ait pas de camarades de votre génération. Vous avez certainement renoué connaissance avec eux.

Pour les autres, je vais resuivre votre parcours à travers la vie.

Vous êtes né le 20 octobre 1909. Nous sommes presque contemporains car je suis né en novembre 1908. Vous deviez être en première quand j'étais en philosophie.

Vous avez passé votre baccalauréat philo-lettre dans notre collège. Vous y avez fait le tour complet des études. C'est ainsi que vous y êtes resté comme pensionnaire de 1921 à 1928, soit de la classe de 6° à la philosophie.

En 1929, vous passez l'examen d'entrée à l'école de l'Enregistrement et des Contributions directes à Lyon.

Après être resté à Craonne, en 1933 vous êtes appelé à la direction de Bordeaux, en 1934, en qualité de receveur-rédacteur.

Inspecteur à Paris en 1938, vous êtes brillamment reçu second au concours pour la direction générale de l'Enregistrement au ministère des Finances en 1941.

Vous êtes ensuite administrateur civil de 1946 à 1954.

Directeur de l'Enregistrement et des Contributions directes de 1954 à 1967, vous atteignez à cette époque le grade de conservateur des hypothèques à Angoulême.

Vous êtes chevalier de la Légion d'honneur depuis 1954.

Voilà, Mesdames, Messieurs, une belle carrière dont l'évolution sans cesse ascendante peut être donnée en exemple à tous les jeunes.

Mesdames, vous êtes là comme chaque année et, comme chaque année, c'est un plaisir pour votre président de vous remercier d'une aimable présence qui donne à notre banquet une tenue moins sévère. La gaieté rayonne. La grande famille est au complet.

Mesdames, Messieurs,

Il me reste, après avoir rendu hommage et salué les personnalités qui ont bien voulu honorer notre amical repas, à vous faire mon allocution annuelle.

Je me suis plaint l'année dernière d'avoir eu à faire travailler mon imagination pour trouver un sujet.

Ce n'est pas le cas cette année. Il est difficile à un président d'une amicale d'anciens élèves d'un collège de fuir devant la contestation ou d'affecter d'en ignorer l'existence.

Il n'est certes pas de mon propos d'en suivre toutes les incidences, mais d'essayer d'étudier — de très loin ! — les raisons qui nous ont amené à cette extrémité.

Je me tiendrai dans les idées les plus générales, mais il m'est impossible de me dérober.

Tout d'abord, il faut un choc de la violence de celui de mai pour se rendre compte que pendant que nous essayons de nous adapter à une époque celle-ci était déjà périmée. Il n'est rien d'éternel, l'évolution est continue, même dans le monde de la pensée.

Une théorie n'est que momentanément juste : hier elle n'existait pas, demain — au mieux — elle participera, peut-être par bribes, aux bases de la théorie nouvelle.

Depuis longtemps déjà j'assistais — nous assistions tous, en réalité — à un bouleversement de la cellule familiale. Ce bouleversement se tradui-

sait par l'augmentation du volume de la personnalité de l'enfant, compensée par l'effritement de l'autorité, le report d'une partie de la responsabilité, le flottement dans la certitude de la valeur indiscutable du conseil de famille.

Comme toutes les fois qu'un courant d'idées prend naissance et qu'il a tendance à se valoriser, quelle que soit l'importance de la minorité de départ, la masse des autres théories — plus elles sont anciennes et plus ceci est une vérité — se trouve frappée progressivement d'un complexe de culpabilité, d'une sorte de manie du scrupule. On doute, au lieu de proclamer, sans détours, une sérénité confiante dans une puissante sagesse.

Les modifications qui se sont étendues sur la famille et l'enfant prennent leur origine dans les idées philosopho-psychiatriques apportées par Freud et ses disciples.

En somme, l'esprit de l'enfant peut être lésé par le comportement de son entourage dès l'instant où l'infirmière l'a débarrassé du liquide amniotique qui le souillait.

Il est déjà un être complet qui ne peut manifester ses réactions, mais rester imprégné jusqu'à la fin de ses jours par des actions inopportunes. Vous lui suggérez des idées libidineuses si vous lui faites faire pipi sur un bidet. Si l'enfant, à un âge plus avancé, brise la vaisselle, c'est qu'il s'agit d'une réaction à quelque geste ou à quelques paroles provocatrices de ses parents.

Il faut donc faire son examen de conscience avant tout rapport avec cet être naissant. On doit éviter de traumatiser son mental complet, mais fragile.

Ce n'est pas encore une règle générale. Aucun de ceux qui sont ici autour de ces tables ne se reconnaît. Pourtant, il y a un quart de siècle, le futur jeune homme n'aurait pas osé nous demander de sortir le soir avec ses copains. S'il l'avait fait, vous l'auriez arrêté d'un mot.

Aujourd'hui, il le demande et vous acceptez.

Si on grogne autour de vous, vous ajoutez : « Tu ne veux pas quand même qu'il soit autrement que les autres ! »

L'enfant, le jeune sent parfaitement la considération qu'on lui porte. Nous sommes loin de la réponse impulsive d'autrefois. Aussi, il se considère comme un adulte avant la lettre.

Il discute et il affabule. Il se sent capable d'ouvrir la voie aux idées générales. Il le fait avec d'autant plus d'autorité qu'il n'est en rien retenu par les contingences qui ligotent les adultes. Il le fait sans s'apercevoir que tel geste ou telle définition conditionnent telle riposte immédiate ou telle conséquence lointaine.

Mais il marche droit vers un but très pur, qui n'est en rien altéré par les roueries ou les mensonges.

Comment voulez-vous que, capable de juger ses parents — et ce juge-

ment peut être édulcoré par les liens affectifs — il ne s'estime pas capable de peser, d'apprécier la manière dont on l'enseigne ?

Aussi il aimerait participer à l'amélioration de son lycée, à l'installation des terrains de sport attribués aux étudiants, à faire partie des commissions de Facultés qui installent des jeux aussi bien que des laboratoires.

Il n'est pas niable que ce peut être un excellent apprentissage de la vie, à condition qu'y soit impliquée la sérieuse maturité indispensable.

Ce que je comprends moins, c'est cette notion de politique introduite officiellement dans la Faculté. Cela paraît pourtant, pour certains, une clause inattaquable.

De la politique, nous en avons fait. Nous avons été, bien sûr, extrême de gauche ou de droite avec toute la violence nécessaire. Si ce n'était introduire un élément perturbateur, on pourrait citer les noms de ceux qui ont laissé une partie de leur anatomie au cours de manifestations diverses.

Cela a toujours existé. La suite de notre vie, à travers le cours des années, a raboté notre substance brute et, c'est peut-être regrettable, nous avons trouvé des occupations moins drôles, mais autrement importantes et indispensables pour notre terrestre parcours.

Quand nous étions à la Faculté, nous avions des préoccupations d'examen, de concours ou de discipline qui faisaient momentanément oublier nos passions politiques effervescentes.

Je ne pense pas que les vues abstraites des étudiants soient moins diverses que de notre temps. Que de chapelles guidées par quelque élément dynamique !

Si on est tenu de respecter le développement de la croissance des jeunes hommes, tant dans leur esprit que dans leur corps, si nous devons éviter de les traumatiser et d'abîmer le plumage de leurs ailes, nous formons des individualismes forcenés. Seront-ils capables de se maîtriser et de se plier à des lois universelles ?

Pascal a dit : « Il faut tendre au général, la pente vers soi est le commencement de tout désordre. La pente vers soi ? Ce n'est autre que l'hypertrophie du moi. Même des génies ne peuvent entraîner à leur suite car ils ne sont que l'exception. C'est-à-dire l'anomalie. »

Le génie de Baudelaire était sublimé par une quelconque syphilis, le génie de Gauguin trouvait dans l'absinthe et les désordres mentaux des étincelles créatrices fulgurantes. Jean-Sébastien Bach le trouvait dans la régularité et la sagesse.

Ce n'est pas sur des cas aussi extrêmement exceptionnels que peut se baser la règle générale vers laquelle il faut tendre si on veut faire une œuvre collectivement utile.

Notre jeunesse se jugera elle-même. Si elle est capable de vaincre ses élans, de participer dans un but altruiste aux conférences administratives,

si enfin elle donne au lieu d'exiger, nous proclamerons qu'il était juste et bon qu'elle soit venue apporter sa flamme brûlante pour ranimer un foyer déclinant. C'est là qu'elle atteindra le général dont nous parle Pascal.

Mais je me dois de condamner la violence, qui n'a jamais été une preuve de quoi que ce soit.

« Nous n'aurions jamais gagné cette bataille sans les échauffourées du mois de mai », me répondront-ils.

Je regrette simplement que, suivant les modalités de l'évolution de la pensée, des conversations ne soient venues rendre inutiles le cocktail Molotov, les insultes ou les incendies.

Je souhaite que cette graine de violence ne germe pas. Nous irions vers une agitation grave qui pourrait dépasser largement le but poursuivi.

Les parents, dans cette gestation occulte qui vient de se matérialiser, ont suivi le fleuve, avec leur indulgence et leur douceur... peut-être, qui sait ? un peu trop vite. Ils sont obligés maintenant de s'adapter à des vues inattendues. Ils le font dans un calme vigilant.

Ceux qui règlent la progression des institutions mettront certainement tous leurs moyens en œuvre pour régulariser la situation nouvelle.

Il faut espérer que la jeunesse sera aussi sage que la génération qui la précède et que, lorsqu'elle-même sera dépassée, elle aura, elle aussi, de l'indulgence et de la bonté pour ceux qui lui succéderont.

En conclusion, je crois que vieux ou jeunes, anciens ou nouveaux, il faut que nous gardions bien visible dans notre mémoire cette phrase d'Ernest Renan : « L'homme, quoi qu'il fasse, est et reste un être dépendant ».

Discours de M. Jean PICAUD

président du banquet

Vous avez certainement, Monsieur le Président, un goût particulier pour les superlatifs, si j'en juge par les éloges que vous avez bien voulu m'adresser et qui sont bien exagérés ; je n'en conserverai que la modeste part qui me revient.

Au mois de février dernier, j'ai donc eu la surprise de recevoir une lettre du secrétaire général de notre Association amicale me demandant d'accepter la présidence du prochain banquet. J'ai bien écrit à M. Robert Coq que s'il avait un peu parcouru la liste de nos adhérents il aurait facilement trouvé un président plus qualifié et représentatif. J'invoquais aussi mon éloignement de Bergerac qui ne m'avait permis que l'an dernier d'assister à cette réunion. Je lui disais que succéder immédiatement à mon camarade et condisciple pendant sept années le général de division Maurice Sarazac, serait considéré dans un pays qui produit de si bon

vin comme une mauvaise année. Les camarades viticulteurs ne me contrediront certainement pas.

Mais notre sympathique et dévoué secrétaire général est persévérant et comme vous-même, mon cher Président, êtes intervenu à votre tour, toute résistance devenait inefficace.

L'honneur qui m'est fait comporte une contrepartie, la moins agréable pour vous : celle de prononcer quelques mots, « écrits » m'a dit M. Robert Coq, ce qui facilite, paraît-il, la composition du *Bulletin*.

Certains présidents ont un sujet tout trouvé lorsque leur profession leur permet de faire appel à leurs souvenirs de voyage ou aux travaux qu'ils accomplissent quotidiennement.

Mais allez donc demander à une assistance une attention — ne serait-ce qu'une attention polie — pour dire quelque chose qui touche à l'Administration des impôts ? Il faudrait être doué d'un talent que je ne possède assurément pas.

Chacun d'entre nous a plus ou moins au cours de l'année à subir les échéances que lui imposent les obligations fiscales et ce sont de douloureux souvenirs qu'il n'est jamais bon d'évoquer.

Les fêtes du Nouvel An à peine terminées, c'est le paiement d'un acompte provisionnel, à une époque d'autant plus inopportune que les portefeuilles sont à peu près à sec.

Fin février, c'est l'établissement — oh ! combien difficile et délicat — de la déclaration d'impôt, la consultation des barèmes fixant son quantum et l'effarement qu'il reste si peu d'argent en comparaison des sommes que l'on a reçues. Le percepteur se rappelle peu discrètement à notre bon souvenir dès les congés de Pâques terminés pour le paiement du deuxième acompte provisionnel. Enfin, l'époque de la chute des feuilles est aussi celle — moins agréable encore — des feuilles d'imposition, celles-là avec leur invitation à payer encore dans les délais les plus courts. Et je ne parle que du contribuable modeste. Les commerçants, les industriels ont des sujétions encore plus fréquentes. Vous parler de T.V.A., d'I.R.P.P., de quotient familial, de B.I.C., B.N.C., de B.A., de T.S. et plus-values sont des termes peu enclins à vous donner le sourire.

Aussi, au risque d'aborder un sujet brûlant, controversé, « contesté », explosif même, ai-je essayé, en m'adressant plus particulièrement à nos jeunes camarades, de me livrer à quelques réflexions sur ce qu'était la vie des élèves de mon époque et les enseignements qu'ils recevaient par rapport à ce qui a fait l'objet de contestations, de leur part, au mois de mai dernier.

Je me replace donc quarante années en arrière, à la période 1921-1928, au cours de laquelle j'ai accompli ma scolarité au collège.

Pourquoi suis-je venu dans cet établissement qui n'était pas le plus rapproché du domicile de mes parents ?

C'était, sans doute, la rançon d'un quart de bourse qui m'avait été accordée après le succès à un concours pour l'entrée en sixième.

Je suis persuadé que mon affectation à Bergerac avait été décidée parce que les autorités académiques estimaient à tort que mes parents n'accepteraient pas cet éloignement. Pensez donc : quatre boursiers en sixième pour le département, un quart de bourse... C'était, à l'époque, un effort financier qu'il fallait arriver à modérer !

Puis, alors que j'aurais pu probablement, par la suite, continuer mes études au lycée de Périgueux, l'esprit de camaraderie qui régnait au collège avait sans doute prévalu ; c'est-à-dire que je n'ai pas gardé un trop mauvais souvenir de mes sept années de pensionnaire. Et cependant combien était différente la vie courante à cette époque, et plus spécialement la vie d'un établissement scolaire !

1921... Notre pays, bien que victorieux, avait à se relever de ses ruines.

Les idées, à l'exemple des personnes, circulaient avec une lenteur qui déjà nous paraît anachronique. La vie était sans doute plus proche de celle qu'avait vécue Balzac ou les romantiques que de celle que nous vivons présentement.

Les réseaux électriques étaient loin d'être partout installés, la radio et, à plus forte raison, la télévision n'existaient pas. Peu de voitures, c'était le règne du chemin de fer ou de la bicyclette. Pour me rendre d'Excideuil à Bergerac, j'empruntais un autobus, puis, prenant le train, je changeais trois fois : à Thiviers, Périgueux et Mussidan. La rentrée étant invariablement fixée au 1^{er} octobre, je devais attendre la veille de Noël pour revenir dans ma famille, exception faite de la Toussaint si elle tombait un jour favorable. Ainsi, les trimestres étaient vraiment marqués puisqu'ils étaient confinés par les vacances de Noël, de Pâques et les grandes vacances, qui débutaient le 14 juillet, la tradition voulant que la distribution des prix ait lieu la veille.

1921-1928... C'était l'époque d'une grande stabilité. On ne faisait pas danser, comme de nos jours, les examens, les programmes, les vacances, les sections, les méthodes, que sais-je encore !

Les programmes d'enseignement bougeaient peu, les examens sanctionnant les études étaient immuables. Nos professeurs s'efforçaient, tout en donnant aux élèves une formation, de les conduire à bon port, puisqu'il n'était pas contesté que la sélection devait avoir lieu par la voie de l'examen (ce que l'on appelle aujourd'hui, par un charmant euphémisme, la « vérification des connaissances »).

Le baccalauréat comportait deux parties avec écrit et oral, l'écrit pouvant être passé à Périgueux, mais l'oral obligatoirement à Bordeaux. Les jurys ne se déplaçaient pas, c'étaient les candidats qui allaient les trouver à domicile, et j'ai le souvenir d'avoir subi un oral le 28 juillet !

On ne pensait pas qu'il aurait pu en être différemment, que le baccalauréat pourrait ne comporter qu'une seule partie, qu'il pourrait être passé seulement en juin, sans repêchage, qu'il pourrait être simplement écrit ou simplement oral.

Les livres scolaires avaient une vie moins éphémère que de nos jours ; aussi étaient-ils en général fort usagés et portaient souvent la trace anthropométriques de leurs propriétaires successifs. Les plus recherchés étaient bien entendu ceux qui comportaient en interligne la traduction des versions ou des thèmes, parfois même la solution des problèmes.

Si nous avons des installations sportives moins brillantes que celles existant actuellement, le sport, contrairement à ce que l'on peut penser, tenait une place assez importante dans nos activités. Faire partie de l'équipe des Epis vous donnait de la part des plus jeunes une considération certaine. A cette époque, Sarraute fut un sélectionné scolaire, peut-être même international scolaire, qui faisait bien des envieux.

Notre professeur de gymnastique, M. Lafaurie, avec la corpulence du deuxième ligne de l'Aviron Bayonnais de la Belle Epoque qu'il avait été, était d'une bonhomie souriante. Notre principal, M. Abadie, peu averti de la chose sportive, « tolérait » cependant le sport, bien qu'il eût constamment la hantise de l'accident ; et je me souviens de sa réflexion un jour où il passait en revue « les grands » avant le départ pour le stade : « Où allez-vous, monsieur Ramadour, avec votre canne à pêche ? » Ramadour portait sur l'épaule la perche qui, à cette époque, n'était pas encore en fibre de verre, et à cette époque aussi notre actuel distingué notaire sautait à la perche.

Des théories de Marcuse, il n'en était pas question, et pour cause, et nous ne nous demandions pas si nous appartenions à une société de consommation ou de production. Rendement et rentabilité étaient pour nous des mots presque sans signification.

Nous protestions sans doute, mais timidement, et la protestation était loin d'être de la contestation.

Bien entendu, aucun n'aurait pensé à une occupation des locaux et je ne vois vraiment pas une délégation d'entre nous aller dire à notre principal ou au surveillant général, M. Brousse, que nous désirions une cogestion dans l'établissement ou un statut de lycéen, ou encore que nous avions constitué un comité d'action !

1921-1928... C'était une époque où l'on agissait comme il était de tradition de le faire. Les pères transmettaient à leurs fils l'héritage qu'ils avaient eux-mêmes reçu de leurs parents et qu'ils avaient enrichi de leur propre expérience.

Aujourd'hui, l'accélération du progrès fait que l'expérience a beaucoup perdu de son infaillibilité. Elle n'a plus, dans certains domaines, la même valeur ni la même infaillibilité qu'autrefois. Les acquis séculaires sont

bousculés, les connaissances nouvelles ne cessent de s'accroître, une conquête technique chasse l'autre et le recyclage devient inévitable.

Assimilant sans doute plus vite, les fils en savent maintenant aussi long que les pères, sinon plus.

La famille et l'école cessent rapidement d'être leur seul horizon et s'estiment, à tort ou à raison, des « interlocuteurs valables » ; ils revendiquent le droit au dialogue et à la participation.

Ils veulent s'occuper de l'organisation de leurs études, leur esprit critique est plus développé. Le départ dans la vie est pour eux beaucoup plus semé d'embûches et l'orientation, les débouchés qui s'ouvrent ou se ferment aussi rapidement qu'ils se sont ouverts, sont beaucoup plus incertains.

Aussi certains estiment-ils que la culture générale, classique ou non, n'a plus la formation qu'elle avait auparavant, que ce qui compte c'est de savoir concilier le savoir que l'on acquiert dans les établissements scolaires et une place dans la société. En d'autres termes, pour eux, la culture donnée doit déboucher directement sur une activité professionnelle.

Personnellement, je pense que tout ceci aurait du bon si les situations dans lesquelles les jeunes pourraient accéder avaient la stabilité de celle que mes contemporains ont connu. Mais, comme tel est loin d'être le cas, la formation de base que donnent les études secondaires sera toujours nécessaire et notre civilisation ne serait plus ce qu'elle est si elle abandonnait le sens de l'humain et la discipline de l'esprit.

Un ingénieur doit certes posséder des qualités techniques éprouvées, mais il faillirait à sa tâche s'il ne savait faire preuve de psychologie à l'égard de ses subordonnés, contremaîtres et ouvriers. Il en est de même pour les directeurs de grands services et je vous assure qu'un fonctionnaire des Impôts ne doit pas, non plus, en être dépourvu.

Notre monde actuel a maintenant les moyens techniques de dégager l'homme de beaucoup d'occupations serviles. On peut, à la fois, raccourcir la journée de travail et hausser la plupart des travaux au niveau de l'esprit. Il est donc certain que la question posée aux hommes de demain est de savoir comment ils s'adapteront aussi bien à un travail intelligent sinon intellectuel qu'à des loisirs plus longs et qu'il faudra bien meubler d'une activité spirituelle. En d'autres termes, la culture générale devient, d'un luxe qu'elle était, et dont notre génération ne se rendait pas toujours compte, une nécessité.

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, je me rends parfaitement compte de tout ce que ces réflexions ont de décousu, d'incomplet ou de contestable, mais les événements des mois derniers ne nous ont pas laissés insensibles les uns et les autres.

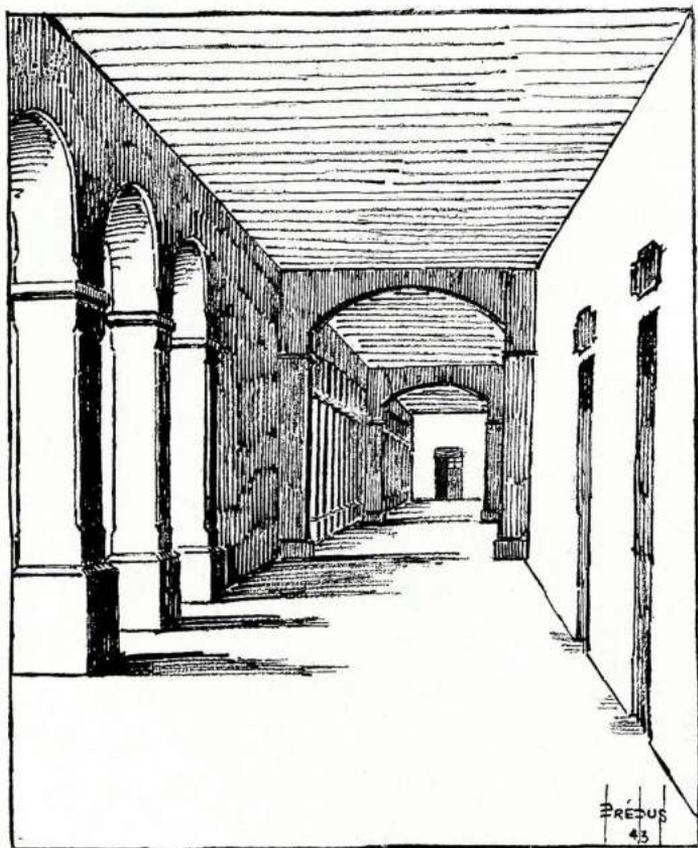
Il reste à nos jeunes, dont le sérieux et le courage ne sont pas à la mesure de ce que certains de leurs camarades nous ont montré récemment,

à faire en sorte que la France de demain soit caractérisée par le sens de l'efficacité, le goût du travail approfondi et de la solidarité.

C'est avec cet espoir que je lève mon verre à votre santé, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, mes chers camarades, qui m'avez si aimablement accueilli aujourd'hui parmi vous, et à celle de vos familles, à la prospérité de notre si vivante Association amicale.

Ces discours sont couverts d'applaudissements et leur salve éclate dans toute l'assemblée.

*
**





SERGE BONNET FLEURIT LA DALLE SACRÉE

(Cliché « Sud-Ouest »)

La Flamme sous l'Arc de Triomphe

Pour la huitième fois, le 27 novembre 1968, à 18 h 30, à Paris, l'Amicale a renouvelé cette pieuse cérémonie.

Porte-gerbe : Serge Bonnet.

Porte-drapeau de la Flamme : Jean Ramadour.

Gardes d'honneur : Jacques Huraut et Jacques Penaud.

Sur la désignation du président de l'Association, Roger Chaminade, ancien élève et ancien combattant, croix de guerre 1914-1918, a accompli le geste sacré.

Des camarades parisiens et bergeracois, fraternellement réunis sous la voûte triomphale, toujours fidèles, mais peu nombreux, ont été reçus devant le tombeau de l'Inconnu, au nom du Comité de la Flamme, par le général Lespinasse-Fonsegrive, fils du célèbre philosophe George-L. Fonsegrive, ancien professeur au collège Henri-IV de Bergerac et dont une rue de la ville a reçu la dénomination.



La soirée s'est terminée 14, rue Favart (2^e), « Aux Noces de Jeanette », où un dîner amical et joyeux, servi à 21 heures, a réuni des convives parisiens, bergeracois et de quelques autres coins de France sous la présidence de Gaston Bost. Plus nombreux qu'à l'Etoile, et comme en 1967, ils étaient 45 :

Bardon (Jacques) et Mme, Berthoumeyroux, Bonnet, Bost (Gaston), Bost (Jacques), Mme Bouche, de Bethmann, Chapuzet et Mme, Chaminade, Chaumard, Chaumel, Coq (Robert), Delmon, Delpla et Mme, Desplat (Raymond), Ducongé, Mme de Felice, Gagnaire et Mme, Gauthier (Robert), Mme Goussebaile, Grégoire, Gunenon des Mesnards (Guy), Mme Hibon, Huraut, Jaffart (Francis) et Mme, Jouanel (Yves) et Mme, Lagarde, le général Lespinasse-Fonsegrive, Malescassier, Mas et Mme, Nicaudie, Penaud (Jacques) et Mme, Ramadour (Jean) et Mme, Ramadour (Jean-Lou), Ramadour (Jean-Paul), Thénau.

MENU

Les filets de sole Jeannette - Le gigot d'agneau rôti - Haricots panachés - Salade de saison - Les fromages - La cassade aux fruits.

Mécon blanc - Beaujolais - Châteauneuf-du-Pape - Café

L'organisation portait la marque de l'inlassable dévouement de Jean Gagnaire.

Pour terminer, le président parisien Gaston Bost a présenté les excuses de quelques absents et salué tous les présents. Il a improvisé une aimable causerie sur les aventures de Jean Galmot, ancien élève du collège Henri-IV et dont la vie secrète a été décrite par Blaise Cendrars. Né à Monpazier (Dordogne) le 1^{er} juin 1879, il est mort à Cayenne (Guyanne



LE DRAPEAU DE LA FLAMME ET SA GARDE
(JACQUES HURAUT - JEAN RAMADOUR - JACQUES PENAUD)

(Cliché « Sud-Ouest »)



ROGER CHAMINAUD RAVIVE LA FLAMME

(Cliché « Sud-Ouest »)



ROGER CHAMINAIDE SIGNE LE LIVRE D'OR

(Cliché « Sud-Oues »)

française) le 6 août 1928. Il a écrit une œuvre anthume (si l'on peut dire) : *Quelle étrange histoire* (1918) et une œuvre posthume : *Un mort vivant parmi nous* (1949).

LA FLAMME EN 1969

Le jeudi 27 novembre 1969, à 18 h 30, l'Association ravivera la Flamme pour la neuvième fois sous l'Arc de Triomphe de l'Etoile à Paris.

Le docteur René Rousseau, président, accomplira lui-même le geste sacré.

Les anciens élèves du collège Henri-IV, les membres d'honneur, les membres honoraires et les amis de l'Amicale sont instamment priés de venir à cette cérémonie patriotique. *Il serait désireux que les assistants soient en plus grand nombre qu'en 1968.* Les camarades de Paris qui sont sur place ont le devoir de répondre à l'invitation qui leur sera adressée par le président Gaston Bost. La présence des dames serait particulièrement aimable.

Selon la règle maintenant établie, ce même jour jeudi 27 novembre 1969, un dîner, auquel les dames seront les bienvenues, sera servi à 20 heures. Les inscriptions devront parvenir au dévoué secrétaire général Jean Gagnaire, 18, rue de la Ferme, 94 - Le Perreux-sur-Marne (Val-de-Marne, téléphone 324-21-84), qui fera connaître le prix du repas et l'adresse du restaurant.

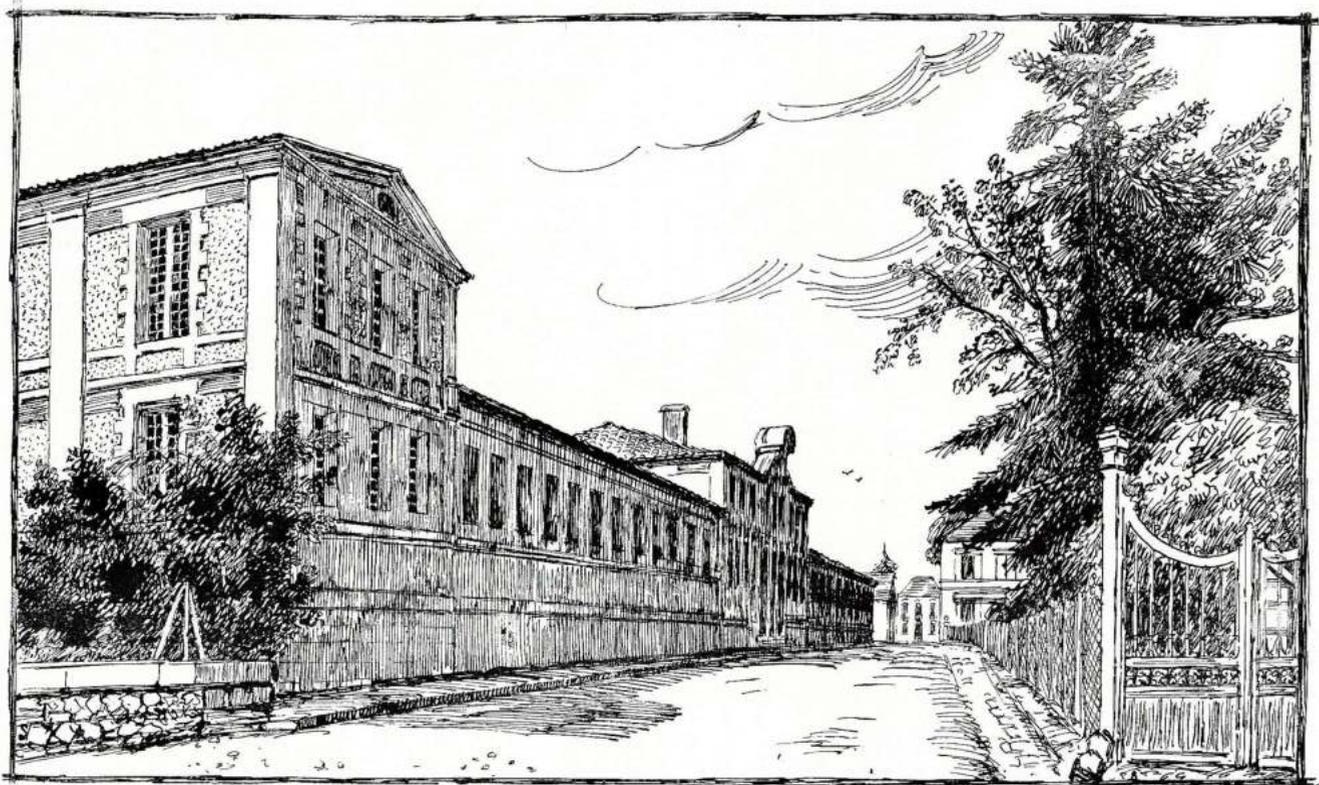


ADRESSES

du Président : Docteur René Rousseau, 14, boulevard Maine-de-Biran, Bergerac (tél. (53) 57-03-84).

du Secrétaire général : Robert Coq, « Les 3 Pavillons », 103-105, rue Valette, Bergerac (tél. (53) 57-04-72).

du Trésorier : Georges Brassem, 67, rue Neuve-d'Argenson, Bergerac (tél. (53) 57-02-90).



#REDUS 1943

SOIXANTENAIRE

SUITE DU LIVRE DES ACTES DE L'ASSOCIATION (1959 à 1969)

(pour la période de 1909 à 1959, voir les pages 6 et suivantes du Bulletin n° 31 de 1959)

31 octobre 1959. — 31^e bulletin.

22 novembre 1959. — Assemblée générale et salut aux morts.

33^e banquet (83 convives) à l'hôtel de Bordeaux. Présidence de Jean-Jacques JUGLAS, ancien ministre. Le doyen bergeracois de l'Amicale, Albert CHEVALIER, est assis à sa droite. Discours de l'élève Alain DELPÉRIER (philosophie) assisté de Jean-Louis MAGNE (mathématiques). Fêtes du Cinquantenaire.

26 juin 1960. — L'Amicale participe à la souscription de la médaille de bronze offerte au docteur Pierre ROUSSEAU, président, à l'occasion de son jubilé médical ; cette médaille est l'œuvre d'un Prix de Rome : Jean POUTIQUET.

29 juin 1960. — Distribution des Prix. Grand Prix d'honneur : François BOUVIER (mathématiques). Prix Georges-Augiéras : Christian TSCHANN (1^{re} moderne). Prix Emmanuel-Aubert : Jacques LORBLANCHES (2^e M1) et François MARTIN (2^e M2).

29 octobre 1960. — 32^e bulletin, où apparaît à la situation financière une subvention aux Epis en 1959 de 2000 anciens francs.

27 novembre 1960. — Assemblée générale et salut aux morts.

Le docteur Pierre ROUSSEAU, président de l'Amicale, est intronisé Grand Consul de la Vinée.

34^e banquet à l'hôtel du Commerce (83 convives). Présidence de Gaston BOST, administrateur-directeur général des Etablissements Delmas-Vieljeux. Discours de l'élève Jacques MAZIERES (philosophie) assisté de Jean PAULY (mathématiques).

28 juin 1961. — Distribution des Prix sous la présidence de Jacques MATIGNON, avocat, ancien élève. Grand Prix d'honneur : Guy DUBUS (philosophie). Prix Georges-Augiéras : Didier COSTE (1^{re} B). Prix Emmanuel-Aubert : Pierre BLAIS (2^e C) et Michel COSTE (2^e M2).

31 octobre 1961. — 33^e bulletin où la situation financière comptabilise pour 1960 une somme de 140 NF pour la société des Epis et pour l'excursion des élèves.

26 novembre 1961. — Assemblée générale. Michel MANET est élu au Conseil d'administration. Salut aux morts.

35^e banquet au restaurant de l'Aérogare de Bergerac-Roumanières (80 convives). Présidence de Jean CONCHOU, trésorier-payeur général des Bouches-du-Rhône. Discours de l'élève Paul VEYSSIERE (philosophie), assisté de Georges ESCLAFFER (mathématiques).

7 décembre 1961. — Le docteur Pierre ROUSSEAU, président de l'Amicale, ravive la Flamme sous l'Arc de Triomphe de l'Etoile à Paris.

24 juin 1962. — Distribution des prix effectuée pour la première fois en dehors des locaux du collège, au cinéma Cyrano. Grand Prix d'honneur : Gérard BOTTEIN (mathématiques). Prix Georges-Augiéras : François LAVANDIER (1^{re} M2). Prix Emmanuel-Aubert : Claude LAROMANIE (2^e C) et Christian BARTHELEMY (2^e M).

10 novembre 1962. — 34^e bulletin où apparaît pour 1961 une dépense de 175 F pour les Epis et l'excursion des élèves.

6 décembre 1962. — Gaston BOST ravive la Flamme sous l'Arc de Triomphe de l'Etoile à Paris. Dîner amical avec l'Association parisienne.

9 décembre 1962. — Assemblée générale et salut aux morts.

36^e banquet au restaurant de l'Aérogare de Bergerac-Roumanières (73 convives). Présidence de René MORISSET, inspecteur général de l'Instruction publique. Discours de l'élève Gérard MAURY (philosophie), assisté de Jean-Philippe PARSAL (mathématiques) et de René ANGELO (sciences expérimentales).

29 juin 1963. — Distribution des prix jumelés avec celle du lycée de filles. Salle du cinéma Cyrano. Grand Prix d'honneur : François LAVANDIER (mathématiques). Prix Georges-Augieras : ALAIN BAUCHÉ (1^{er} M¹). Prix Emmanuel-Aubert : Charles GHYSELS (2^e C) et Georges GATECLOUD (2^e M).

31 octobre 1963. — 35^e bulletin où l'on relève pour 1962 une somme de 120 F versée à l'excursion des élèves et aux Epis.

24 novembre 1963. — Assemblée générale et salut aux morts.

37^e banquet (85 convives) au restaurant de l'Aérogare de Bergerac-Roumanières. Présidence de Pierre CHAUSADE, préfet de Seine-Maritime. Discours de l'élève Jacques BILLAT (philosophie), assisté de Jacques VERDEYROUX (sciences expérimentales).

12 décembre 1963. — Robert COQ, secrétaire général, ravive la Flamme sous l'Arc de Triomphe de l'Etoile à Paris. Dîner amical avec l'Association parisienne.

27 juin 1964. — Distribution des prix jumelés avec celle du lycée de filles. Salle du cinéma Cyrano. Grand Prix d'honneur : Philippe PARSAL (mathématiques). Prix Georges-Augieras : Alain ANNÈDE (1^{er} M 2). Prix Emmanuel-Aubert : Bruno DROSSON (2^e C) et Jean-Claude FAURE (2^e M).

30 octobre 1964. — 36^e bulletin où l'on remarque pour 1963 une subvention au lycée de 270 F.

29 novembre 1964. — Assemblée générale et salut aux morts.

38^e banquet au restaurant de l'Aérogare de Bergerac-Roumanières (110 convives). Présidence de Jean GAGNAIRE, directeur du contrôle de la Banque de France, animateur du groupe parisien. Discours de l'élève Gérard DUMAIN (philosophie), assisté de Jean-Paul BARRIAT (mathématiques).

10 décembre 1964. — Le docteur Guy GUENON DES MESNARDS, chirurgien, ravive la Flamme sous l'Arc de Triomphe de l'Etoile à Paris. Dîner amical avec l'Association parisienne.

7 juillet 1965. — Distribution des prix des lycées Henri-IV et Maine-de-Biran. Salle du cinéma Cyrano. Présidence de Lucien VIDEAU, membre du Conseil d'administration. Grand Prix d'honneur : Paul-André BARRIAT (mathématiques). Prix Georges-Augieras : Jean-Paul LEMARCHAND (1^{er} M 2). Prix Emmanuel-Aubert : Raymond LIONNET (2^e M 1) et Bernard VIGNERON (2^e M 2).

28 septembre 1965. — 37^e bulletin faisant apparaître pour 1964 une subvention de 50 F au lycée.

24 octobre 1965. — Assemblée générale et salut aux morts.

39^e banquet au restaurant de l'Aérogare de Bergerac-Roumanières (86 convives). Présidence de René MORIZE, directeur commercial de l'International Harvester France. Discours de Régis ELIÈS (philosophie), assisté d'Yves LANEL (mathématiques).

2 décembre 1965. — Jean RAMADOUR ravive la Flamme sous l'Arc de Triomphe de l'Etoile à Paris. Dîner amical avec l'Association parisienne.

16 juin 1966. — Obsèques du docteur Pierre ROUSSEAU, président, à Saint-Michel-de-Double (Dordogne). Discours de Robert COQ, secrétaire général.

6 juillet 1966. — Distribution des prix des deux lycées au cinéma Cyrano. Grand Prix

d'honneur : Yves LANEL (mathématiques). Prix Georges-Augieras : Alain NALLET (1^{er} B).
Prix Emmanuel-Aubert : Jean-Paul CANTELAUBE (3^e A) et François FLORI (3^e M 2).

12 septembre 1966. — Le docteur René ROUSSEAU est élu président de l'Amicale.

1^{er} octobre 1966. — 38^e bulletin ou apparaît pour 1965 une somme de 50 F pour le lycée.

23 octobre 1966. — Assemblée générale et salut aux morts.

Amaury DE MADAILLAN est élu au Conseil d'administration.

40^e banquet au restaurant de l'Aérogare de Bergerac-Roumanières (95 convives). Présidence de Christian DE MESLON, vice-président de l'Amicale. Discours de l'élève Jean-Claude ALCADÉ (philosophie), assisté de Bernard VIGNERON (mathématiques).

1^{er} décembre 1966. — Le docteur Michel ROUSSEAU ravive la Flamme sous l'Arc de Triomphe de l'Etoile à Paris. Dîner amical avec l'Association parisienne.

5 juillet 1967. — Distribution des prix au cinéma Cyrano pour les deux lycées. Grand Prix d'honneur : Bernard VIGNERON (mathématiques). Prix Georges-Augieras : Gérard WOLTERS (1^{er} C). Prix Emmanuel-Aubert : Jacques PAYAN (3^e M 1) et Jean-Claude ROMANELLO (3^e M 2).

30 septembre 1967. — 39^e bulletin où apparaît pour 1966 une subvention de 52 F pour le lycée.

23 octobre 1967. — Assemblée générale et salut aux morts.

41^e banquet au restaurant de l'Aérogare de Bergerac-Roumanières (107 convives). Présidence du général de division Maurice SARAZAC. Discours de l'élève Pascal FAU (philosophie), assisté de Serge PEANO (mathématiques).

30 novembre 1967. — Jacques HURAUT ravive la Flamme sous l'Arc de Triomphe de l'Etoile à Paris. Dîner amical avec l'Association parisienne.

Juillet 1968. — Pas de distribution des prix du fait de la « drôle de grève ». L'Amicale n'a pu décerner son Grand Prix d'honneur ni couronner ses autres lauréats.

28 septembre 1968. — 40^e bulletin d'où il ressort que pour 1967 la subvention du lycée a été de 52 F, comme en 1966.

20 octobre 1968. — Assemblée générale et salut aux morts.

42^e banquet servi dans une annexe du restaurant de l'Aérogare de Bergerac-Roumanières (78 convives). Présidence de M. Jean PICAUD, conservateur des hypothèques à Angoulême. Discours de l'élève Bernard SOTO (terminale A), assisté de Nicolas WOLTERS (terminale C).

27 novembre 1968. — Roger CHAMINADE ravive la Flamme sous l'Arc de Triomphe de l'Etoile à Paris. Dîner amical avec l'Association parisienne.

Juillet 1969. — Pas de distribution des prix.

5 septembre 1969. — Georges BRASSEM est désigné pour succéder en qualité de trésorier à Jean BARTHE, qui est nommé trésorier honoraire.

19 octobre 1969. — Célébration du soixantenaire de l'Amicale et du centenaire des bâtiments de son collègue.

En feuilletant le LIVRE D'OR

(20 octobre 1968)

Oh ! vieux collègue... Tu as abrité ma jeunesse de 1905 à 1912. Aujourd'hui, comme chaque année, je pénètre dans les enceintes, j'y retrouve les murs et colonnes vieillis et dégradés. Je foule à nouveau les carrelages de tes longs et nombreux couloirs. Tu es devenu lycée Henri IV. Grâce à notre Amicale, nous nous trouvons réunis dans une classe qui m'était déjà familière il y a plus de soixante ans. Les anciens et les nouveaux sont heureux de parler du passé. Quelle ambiance et quelle joie ! C'est encore une des belles journées de mon existence. Tu as abrité mes deux frères, enfants et petits-enfants. Je souhaite ardemment un développement constant et apprécié de notre Amicale. Notre Conseil d'administration dévoué et qualifié, par son impulsion soutenue et bien délibérée, doit apporter un sens nouveau et une haute considération de notre Amicale et de notre établissement qui, actuellement, est en pleine prospérité. C'est mon souhait le plus complet.

Camille BRASSEM, huissier honoraire à Bergerac.

Paris me prit en 1923, après six années passées au collège comme pensionnaire. Bergerac me retrouve, cette année, dans un tourbillon de souvenirs... J'en tremble d'émotion.

Henri DELMON.

On se disperse, on se retrouve avec beaucoup de joie. Hélas ! quarante ans ont passé.

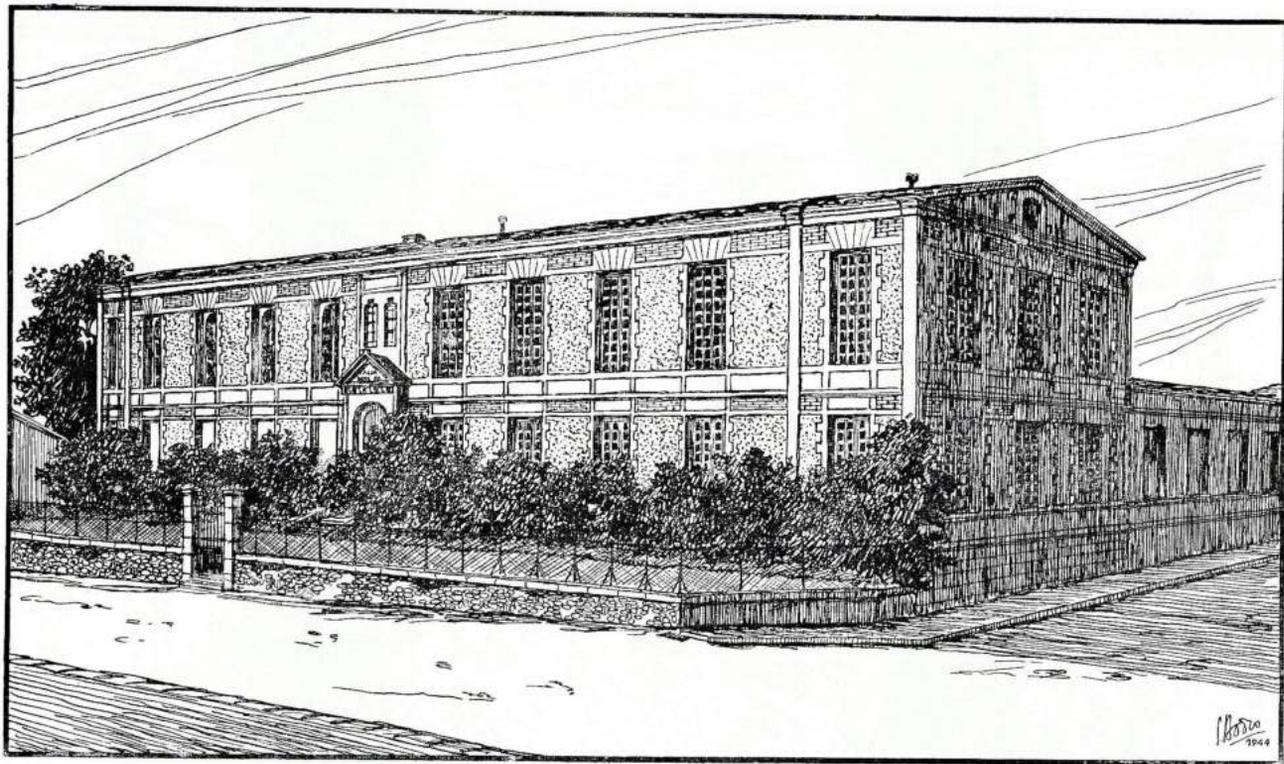
Jean PICAUD.

*
**





LA COUR NORD DU COLLÈGE (AVEC LE MAGNOLIA ET LA POMPE)
(DESSIN DE JEAN DIVE)



RÉTROSPECTION

Les projets.

Le 16 février 1856, l'inspecteur d'académie, M. Alboise de Pujol, en tournée à Bergerac, dépose au Bureau d'administration un rapport constatant, malgré tous les soins consacrés à son entretien, l'insuffisance de l'ancien collège de la rue Saint-Esprit. Devant l'accroissement du nombre des élèves, il faudrait sans retard doter la ville d'un établissement digne d'elle.

La construction d'un nouvel immeuble a de nombreux partisans mais aussi beaucoup d'opposants.

A la distribution des prix du collège, le 20 août 1856, dans la Salle des Ouvriers de Bergerac, M. Louis-Désiré Darlu, régent d'histoire, prononce le discours d'usage et prédit aux jeunes des classes enfantines la possibilité de terminer leurs études secondaires dans un établissement neuf.

L'inspecteur d'académie reprend son idée en 1857 pour attirer l'attention du maire, M. Biran-Lagrèze, sur une situation génératrice de l'état stationnaire du collège.

Mais la majorité du conseil municipal semble préférer l'agrandissement de l'ancien immeuble sans voir la nécessité d'une construction nouvelle. Pourtant le Bureau d'administration paraît modifier peu à peu, par son attitude, la position des édiles.

Le 16 mai 1859, il sollicite la nomination d'une commission chargée d'étudier les deux projets ; le 20 juillet 1860, il lance l'idée d'ouvrir une souscription publique, susceptible de recevoir le meilleur accueil des anciens élèves, des pères de famille et des « citoyens éclairés ».

En 1861, il n'est plus question d'agrandir les vieux bâtiments et la commission reçoit la mission de choisir discrètement un emplacement susceptible de convenir pour ériger un nouveau collège et de s'enquérir, le cas échéant, du prix des terrains.

Le 27 juin 1861, le Bureau d'administration déclare « la question inscrite dans tous les esprits ».

Enfin, on se préoccupe des formalités de mise des travaux en adjudication en estimant un peu légèrement que « la durée de la construction sera fort courte ».

La construction.

En 1863, les terrains sont acquis.

En 1866, M. Jean Abadie, architecte de talent à Paris (qui a dressé les plans de l'église Notre-Dame de Bergerac, restauré la cathédrale Saint-Front de Périgueux et se distinguera plus tard en élevant la basi-

lique du Sacré-Cœur sur la Butte de Montmartre), présente un devis ajournant déjà la construction de l'aile nord.

L'approbation ministérielle est attendue pendant deux ans.

Enfin, les entrepreneurs Marionet ouvrent leurs chantiers.

Dès le début, des frais imprévus s'ajoutent à l'estimation des dépenses en raison de l'obligation de creuser des fondations à une profondeur inusitée. Les délais prévus pour la construction sont vite dépassés.

Le maire, M. Ernest Monteil, expose à la distribution des prix en 1868 :

« La ville s'impose toutes espèces de sacrifices pour donner aux enfants un établissement d'instruction offrant des garanties irréfutables. Les conditions matérielles vont être particulièrement heureuses. Les travaux du nouveau collège sont avancés et il n'est pas besoin de dire combien il serait difficile de trouver, même loin, un local plus confortable, plus vaste et plus sain. »

L'inauguration.

Elle a lieu lors de la distribution des prix du 9 août 1869.

La cour d'honneur est décorée de fleurs et de verdure. La fanfare se fait entendre. On remarque sur l'estrade MM. Le Myre de Villers, sous-préfet ; Monteil, maire ; Richard, procureur impérial ; Douliot, principal ; les archiprêtres Montet et Macerouze, etc.

Le discours d'usage est prononcé par le professeur de rhétorique, M. Alphonse Darlu (1), fils du régent de la distribution des prix de 1856.

M. Alphonse Darlu rappelle avec émotion le discours de son père, « il y a treize ans », et regrette modestement que

« le soin de saluer pour la première fois ces murs, d'inaugurer (...) le nouveau collège (...), ce périlleux honneur échoie à une voix aussi peu autorisée que la (sienne) ».

Répondant à M. Darlu, le maire fait part à l'auditoire de ses espérances pour l'achèvement prochain de l'immeuble et incite en très bons termes les jeunes élèves à

« soutenir par leur travail assidu, leur obéissance et leur bonne discipline l'établissement qu'ils ont inauguré ».

En fin de cérémonie, le public est admis à visiter le nouveau collège dans tous ses détails et, sous la signature de Polycarpe Frondinard, on lit, le 14 août, dans le *Journal de Bergerac* :

« Les gens qui, pour se bien porter, ont besoin de tout critiquer le trouvent trop beau (le collège). Mais les élèves, dont le nombre va toujours croissant, ne seront probablement pas de cet avis. On n'a jamais trop d'espace, trop d'air et de lumière, surtout à l'âge où le corps se développe et demande des soins particuliers. Je suis par tempérament ennemi des réclames et je ne voudrais point passer pour en faire ; et cependant, puis-je m'empêcher d'exhorter les familles de l'arrondissement à mettre leurs enfants à notre collège ? Où seraient-ils mieux ? »

(1) M. Alphonse Darlu sera plus tard professeur agrégé de philosophie au lycée Condorcet à Paris, où Marcel Proust deviendra son élève. Ce dernier, répondant au questionnaire d'un album, comme c'était alors la mode, citera MM. Darlu et Boutroux (un autre professeur) comme « ses héros dans la vie réelle ».

« N'ont-ils pas des conditions matérielles tout à fait exceptionnelles ? Les études n'y sont-elles pas au niveau des autres établissements ? N'y a-t-il pas d'excellents professeurs ? Et où trouverait-on un principal comme M. Douliot, si dévoué à ses élèves et les entourant d'une si paternelle sollicitude ?

« Eh bien, malgré tout, vous verrez certaines gens aller chercher bien loin le médiocre pour laisser le mieux qu'ils ont sous la main ! »

L'installation.

Bien qu'il ait été dépensé 302 807 francs au lieu de 206 879 francs primitivement prévus, l'enthousiasme des fêtes inaugurales fait rapidement place aux déceptions. Le collège est à peu près inhabitable et pendant plusieurs années il y aura beaucoup de choses encore à désirer. Dans l'attente d'un toit pour la chapelle, l'exercice du culte se fait provisoirement dans un futur dortoir donnant sur les jardins du côté de la rue Eugène-Fromentin ; on y accède par des échafaudages laissés par l'entrepreneur moyennant un prix de location. Le principal et sa famille logent dans des pièces inachevées. Bon nombre de croisées attendent leur menuiserie. Le concierge est dans l'aile ouest et l'entrée principale du collège a lieu par les jardins. La partie est, longeant la rue Lakanal, n'est pas terminée.

Le principal, M. Douliot, réclame énergiquement des clôtures pour empêcher les élèves de sortir et, en 1872, son successeur, M. Gondinet, insiste pour l'achèvement de la façade principale afin de permettre l'entrée normale et définitive des maîtres et des élèves comme les plans le prévoient. Il l'obtient l'année suivante.

Divers différends s'élèvent entre la ville et les entrepreneurs ; on nomme successivement les experts Roberty et Cailloux ; l'affaire passe en conseil de préfecture et même en Conseil d'Etat. En 1877, il n'a pas encore été procédé à la réception définitive des travaux.

Le bâtiment.

Le collège est construit le long d'une petite côte reliant la rue du Professeur-Pozzi à la rue du Docteur-Gaston-Simounet. On constate que les fenêtres de la façade de la rue Lakanal sont à une plus grande hauteur du sol du côté sud que du côté nord. L'ensemble de l'immeuble forme un vaste rectangle de 120 mètres de long sur 55 mètres de large. On remarque que la construction la plus importante fait face aux jardins ; elle a deux étages et une centaine d'ouvertures. Le rectangle est évidé à l'intérieur par un plus petit rectangle de 100 mètres sur 32 mètres, partagé en trois parties par des constructions transversales limitant les trois cours sur lesquelles, longitudinalement, s'ouvrent les belles arcades des galeries couvertes ; ces galeries mesurent 4 mètres de largeur. La cour d'honneur est aussi bordée d'une galerie et d'arcades du côté ouest.

Le fronton de la façade de la rue Lakanal devait être pourvue d'une horloge et les pierres destinées à être sculptées sont restées lisses. Ce fut

un rêve non réalisé de l'Association des Anciens Elèves de faire ouvrager cette façade pour la rendre plus élégante. Sur les trois frontons (rue Lakanal, rue du Professeur-Pozzi et rue Eugène-Fromentin), cette même Association a fait graver en 1943 l'inscription : « Collège Henri-IV ». Au-dessus de la grande porte de l'entrée principale, la plaque de marbre aux lettres dorées est entourée des armes de la ville de Bergerac et de la marelle de Navarre.

Le second dortoir est de 1879 et le troisième (celui qui est à l'est) a été créé en 1892 en prenant la place de la bibliothèque municipale. Enfin, en 1958, un quatrième dortoir a été aménagé sur une partie de la salle de gymnastique, à l'angle des rues Lakanal et Eugène-Fromentin, avec des lits superposés comme dans les paquebots.

Au début du *xx*^e siècle, l'aile nord a été enfin construite ; d'après les plans, elle devait être semblable à l'aile sud, mais on l'a réduite à un rez-de-chaussée logeant la nouvelle salle de gymnastique et les douches, ce qui explique l'inscription qui la couronne : « Gymnastique-Hydrothérapie ».

L'entrée de l'aile sud était prévue pour permettre au public d'accéder à la chapelle sans passer par l'intérieur de l'établissement. Cette chapelle, désaffectée depuis longtemps, a été supprimée en 1961 ; le premier étage a été créé et divisé en classes nouvelles comme le rez-de-chaussée. Enfin l'aile sud borde la rue du Professeur-Pozzi d'une belle terrasse sur laquelle les Anciens Elèves ont fait ériger un monument à la mémoire de leur condisciple Georges Augiéras (fils de leur bienfaitrice) et de leurs camarades morts pour la France en 1870-1871, 1914-1918 et 1939-1945. Ce monument, œuvre de l'architecte Edmond Pierson, a été inauguré le lundi 26 mai 1947.

L'avenir.

Cent ans après sa construction, notre collège, dénommé Henri-IV depuis le 8 mai 1943 à la diligence de ses anciens élèves, est toujours debout. Pourtant, la rage des démolisseurs le guette et il est souvent question de bulldozer et de concasseur.

Notre camarade René Morisset, inspecteur général de l'Instruction publique, fils d'un ancien principal, nous a donné en 1962 un aperçu de ce que pourrait être le nouveau collège :

« Je le vois déjà dans sa haute stature et dans le déploiement de ses ailes dominer (la) ville ; il se vêtira de toutes les couleurs de l'arc-en-ciel ; de grandes baies s'ouvriront à l'air, au soleil, à la lumière ; et le soir, avec des centaines d'ampoules allumées, il flambera comme un phare. Vous aurez un bloc magnifique, un vaste gymnase et, si l'Etat s'abandonne à la prodigalité, il vous fera peut-être don d'un ascenseur, ou tout au moins d'une statue d'un prix de Rome. »

Quel rêve, n'est-ce pas ?

Mais notre collège est prêt à défier le temps alors qu'on est en droit de se demander quelle serait la durée de l'ensemble de cubes et de verre

destiné à le remplacer et ressemblant à une glace démolée. Ce bloc sera naturellement construit en parpaings et en béton et des colonnes faites de tuyaux de ciment succéderont aux extradados et aux intrados des couloirs, faits d'énormes pierres de Couze taillées à main d'homme.

La question est laissée à l'appréciation de chacun.

D'ailleurs, aux dernières nouvelles, le collège Henri-IV ne serait peut-être pas rasé et pourrait subsister pendant quelques décennies du deuxième siècle de son existence.

Faisant litière de la grandeur de son histoire, viendrait une période moins brillante pour lui que son passé et où il ne serait plus qu'un collège d'enseignement général du premier cycle, ne préparant même plus au baccalauréat.

Robert Coq.

REFERENCES

Tradition orale.

Journal de Bergerac de 1856 à 1880.

Bulletin de l'Association Amicale des Anciens Elèves, du n° 1 de 1911 au n° 40 de 1968.

Registre des délibérations du Bureau d'administration du collège de Bergerac de 1856 à 1869.

Archives municipales de Bergerac, série K, dossiers du collège et boîtes n°s 10 et 11.



La petite histoire



Le lycée en 1969

Le collège — toujours lycée — compte 611 élèves (104 internes, 232 demi-pensionnaires et 275 internes).

Il a été centre d'examen pour le baccalauréat les jeudi 12 et vendredi 13 juin et pour le brevet élémentaire du premier cycle les jeudi 19 et vendredi 20 juin.

Pas de distribution des prix. Aussi l'Amicale a dû renoncer cette année encore à couronner ses lauréats et à décerner son Grand Prix d'Honneur.

La sortie des grandes vacances a eu lieu le samedi 28 juin et la rentrée le 15 septembre.

Depuis la « drôle de grève » de 1968, et après la réforme qui en a résulté, l'Amicale n'a plus de délégué au Bureau d'administration du collège alors que, de leur côté, les élèves y sont maintenant représentés.

M. Raymond Mallet, surveillant général, venant de Bordeaux, a succédé à M. Robert Varin, muté au lycée Vauvenargues à Aix-en-Provence.

*

**

EN L'AN 2000

Le Pêle-Mêle, journal humoristique hebdomadaire, n° 16 du 21 avril 1901, publie page 13 :

Moi, délégué général des syndicats des écoles, je viens, infâme pion, vous donner connaissance des volontés des grévistes au sujet de la suppression des pensums et du bonnet d'âne :

« *Pétition.*

« Au nom du syndicat des écoles primaires, nous demandons la suppression des places de compositions : plus de premier, plus de dernier, tous égaux ; le bon point pour tous, la distribution des croix par le vote des élèves. De plus, les maîtres étant censés connaître les leçons mieux que les élèves, les questions seront à l'avenir posées par les élèves aux professeurs.

Le Comité de la Grève. »

Délibérations du Conseil d'administration

Le vendredi 5 septembre 1969.

A 17 heures, n° 54, rue du Professeur-Pozzi à Bergerac.

Présents : Barthe, Brassem, Coq, Delpérier, de Madaillan, Manet, Pucheu, Rousseau, Videau.

— Le procès-verbal de la dernière réunion du 16 septembre 1968 est adopté sans modifications, après lecture.

— Le 40^e *Bulletin* a paru le samedi 28 septembre 1968 ; le secrétaire général présente les grandes lignes du 41^e *Bulletin* qui sortira des presses en fin de mois.

— Le trésorier communique la situation financière au 31 décembre 1968 telle qu'il la présentera à l'assemblée générale de 1969. Aussitôt après, Jean Barthe demande à être relevé de ses fonctions de trésorier qu'il ne lui est plus possible d'assurer en raison de ses fréquentes absences de Bergerac. Le président lui exprime ses regrets avec ceux du Conseil d'administration ; on le nomme trésorier honoraire et Georges Brassem, trésorier adjoint, devient titulaire de la fonction. MM. Brassem et Barthe remercient leurs co-administrateurs et Jean Barthe promet d'aider Georges Brassem dans toute la mesure du possible.

— On arrête les détails de la fête annuelle du 19 octobre qui sera présidée par M. Jacques Chastenot, de l'Académie Française, et dont on trouvera le programme en tête du 41^e *Bulletin*.

— La Flamme sera ravivée sous l'Arc de Triomphe de l'Etoile à Paris le jeudi 27 novembre par le président René Rousseau. Il est désirable que cette cérémonie réunisse un grand nombre d'anciens élèves avec les camarades de Paris.

— Le tombeau de la famille Augiéras, bienfaitrice de l'Amicale, toujours soigneusement entretenu, sera fleuri pour la Toussaint.

— La séance est levée à 18 h 30.



NÉCROLOGIE

- RATORET (Philippe), décédé à Bouniagues (Dordogne) le 12 octobre 1968, à l'âge de 80 ans.
- GAUTHIER (René), décédé à Bergerac (Dordogne) le 20 octobre 1968, à l'âge de 70 ans.
- LAVIGNE (Emile), décédé à Lalinde (Dordogne) le 11 décembre 1968, à l'âge de 65 ans.
- AUDIT (Roger), décédé à Bordeaux (Gironde), le 25 décembre 1968, à l'âge de 75 ans.
- DUFOUR (Georges), décédé à Trémolat (Dordogne) le 22 janvier 1969, à l'âge de 81 ans.
- ESCAVILLE (Roger), décédé au Fleix (Dordogne) le 3 février 1969, à l'âge de 81 ans.
- GONTIER (Raymond), décédé à Périgueux (Dordogne) le 10 mai 1969, à l'âge de 63 ans.
- BOUITIE (Jean), décédé au Fleix (Dordogne) le 21 mai 1969, à l'âge de 68 ans.

Rappel des Souscripteurs perpétuels décédés

ALARD Henri (1886-1956)	LAVIGNE Emile (1904-1968)
BARBARIN Robert (1887-1968)	LIONNET Edmond (1870-1944)
BÉNEY Robert (1897-1958)	MATTER Paul (1872-1959)
BERNARD Ambroise (1880-1962)	DE MADAILLAN Pierre (1891-1958)
CANTELAUVE Albert (1867-1939)	MIRABEL Roger (1891-1950)
CARMILLE René (1886-1945)	MORIZE Marcel (1894-1939)
DEJOUAS René (1891-1959)	NADAUD Pierre (1888-1944)
FABRE Albert (1879-1955)	NOUVEL Ernest (1869-1946)
FOURNIER Charles (1892-1955)	POZZI Jean (1884-1967)
GOULARD Jacques (1895-1964)	ROUSSEAU Pierre (1881-1966)
HAYTON Enriquet (1871-1953)	VERGNIOL André (1893-1965)

Le chanoine Léon PUYBONNIEUX, ancien aumônier du collège Henri-IV et de l'hôpital Samuel-Pozzi, est décédé à Bergerac (Dordogne) le 23 janvier 1969, à l'âge de 91 ans.

IMPRIMERIE TRILLAUD — BERGERAC

Dépôt légal du 3 trimestre 1969 (N° 869)

CE BULLETIN EST TIRÉ HORS COMMERCE
A CINQ CENT CINQUANTE EXEMPLAIRES RÉSERVÉS
AUX SEULS MEMBRES DE L'ASSOCIATION

- GUERINAND VOIRON - DOSSIER NE